

# Le Rhin supérieur en perspective

Regards portés sur la coopération transfrontalière  
dans la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur



Crédits photographiques :

Page 13 © STADLER / Région Alsace

Page 23 © MAIGROT / Région Alsace

Page 24 © Fotolia.com

Page 35 © STADLER / Région Alsace

Page 36 © STADLER / Région Alsace

Page 45 © Philippe Stirnweiss pour Strasbourg Eurométropole

Page 46 © STADLER / Région Alsace

# Avant-propos

Ce document vise à mettre en valeur les résultats obtenus lors de la réalisation d'enquêtes spécifiques, menées dans le cadre de la fixation des valeurs cibles des indicateurs de résultat du Programme opérationnel INTERREG V Rhin Supérieur.

Il n'a pas l'ambition de dresser un bilan exhaustif de la coopération transfrontalière ou un diagnostic complet de la région frontalière du Rhin supérieur. En revanche, il peut apporter un point de vue complémentaire aux études menées par d'autres acteurs de la coopération transfrontalière dont les références sont indiquées dans le corps du document.



# Le mot de la Présidente



Pendant très longtemps, la **région du Rhin supérieur** était divisée par des frontières, qui la désavantageaient à bien des égards. Ce n'est qu'au cours des dernières décennies que ce territoire a su mettre à profit sa situation géographique spécifique, ainsi que sa proximité culturelle et linguistique, comme autant d'atouts communs qui lui permettent de développer sa force et sa créativité et de nouer des liens par-delà les frontières.

Aujourd'hui le Rhin supérieur constitue un ensemble économique fort et un espace de vie unique. Avec la **Région Métropolitaine Trinationale (RMT)**, il s'est doté en 2010 d'un cadre novateur et ambitieux qui lui permet de prendre toute sa place dans le concert des régions européennes et internationales. L'espace du Rhin supérieur est ainsi devenu une région pionnière et exemplaire en matière de coopération.

Le **programme européen INTERREG** accompagne, depuis 1989, cette volonté de coopération en soutenant financièrement des projets sur le territoire du Rhin supérieur.

Avec la nouvelle génération du programme (la cinquième !) qui couvrira la période 2014-2020, de nouvelles ambitions se font jour et de nouveaux objectifs sont à atteindre, dans le cadre d'une **politique européenne renouvelée** et davantage **axée sur les résultats**.

Il nous appartient de saisir cette opportunité pour impulser et accompagner efficacement la mise en œuvre de la stratégie 2020 de la RMT.

L'élaboration du programme **INTERREG V Rhin Supérieur 2014-2020** a été l'occasion de se poser les questions pour répondre à ce nouveau défi : Où en est-on ? Qu'est ce qui a été accompli ?

Et plus important encore : que reste-t-il à accomplir si l'on veut renforcer encore la cohérence de cet espace transfrontalier du Rhin supérieur et transmettre aux générations futures un territoire prêt à relever tous les défis qui l'attendent au sein d'une Union européenne en pleine effervescence ?

En présentant une série d'informations et de résultats issus de quatre enquêtes menées dans le Rhin supérieur lors de l'élaboration du programme opérationnel au cours de l'année 2016, ce document a vocation à apporter un éclairage à ces interrogations.

Bonne lecture !



**Bärbel Schäfer, Regierungspräsidentin Freiburg**  
Présidente du Comité de suivi  
du programme INTERREG Rhin supérieur

# Introduction

## L'espace du Rhin supérieur, une région pionnière en matière de coopération transfrontalière

### Une identité commune

L'espace du Rhin supérieur englobe quatre territoires: l'Alsace, le Nord-Ouest de la Suisse, le Pays de Bade et la pointe Sud du Palatinat. L'Alsace et le Pays de Bade en occupent la plus grande partie, au total 76 %. Le quart restant est réparti entre le Palatinat du Sud (7 %) et la Suisse du Nord-Ouest (17 %) avec les cinq cantons suisses de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Jura et Soleure.

Traversé par le Rhin, qui constitue autant une voie de communication qu'une frontière, délimité par des massifs montagneux très boisés, la Forêt Noire à l'Est, les Vosges à l'Ouest, une partie du Jura à l'extrémité Sud, la forêt du Palatinat à l'extrémité Nord, le Rhin supérieur affiche une réelle cohérence géographique et une unité de paysages à fort potentiel de valorisation.

Les territoires qui composent cet espace transfrontalier partagent également une culture fondée sur le bilinguisme franco-allemand et francique.

Ils présentent, en outre, des caractéristiques socio-économiques proches : une forte présence industrielle et un développement marqué de certaines activités tertiaires (banques, assurances, commerces).

Avec six millions d'habitants, une puissance économique de 245 milliards d'euros – bien supérieure à la moyenne de l'Europe occidentale - le Rhin supérieur jouit d'un potentiel qui lui permet de se positionner comme l'un des principaux espaces économiques en Europe.



### Chiffres clés

- > Population en 2014: 6.073.830
- > Superficie: 21.527 km<sup>2</sup>
- > BIP / habitant en 2014: 40.769 €

Source: Faits et Chiffres – Rhin Supérieur 2016



## Petite histoire de la coopération dans le Rhin supérieur

### D'une coopération formelle...

Le 22 octobre 1975, les gouvernements allemand, français et suisse signent l'accord de Bonn instituant une Commission intergouvernementale, destinée à donner un cadre au dialogue politique entre les trois pays. Elle est épaulée par un comité bipartite franco-allemand pour le nord et un comité tripartite franco-germano-suisse pour le Sud du Rhin supérieur, chargés de pérenniser les échanges au niveau technique. Le 21 novembre 1991, les deux comités fusionnent pour former la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur.

En 1997, le Conseil Rhénan, assemblée politique des élus de la région transfrontalière est créée pour améliorer la concertation entre les collectivités du Rhin supérieur.

### ...à la création de la Région Métropolitaine Trinationale

Ce cadre formel permet à la coopération de s'élargir progressivement et de couvrir toujours davantage d'acteurs et de thèmes. Portées par cette dynamique, de nombreuses initiatives et structures transfrontalières voient le jour au fur et à mesure.

Le réseau EUCOR (maintenant constitué en GECT et intitulé « Eucor – Le Campus européen » <http://www.eucor-uni.org>) regroupe 5 universités du Rhin supérieur. Les échanges entre chambres consulaires s'intensifient. Les 4 eurodistricts PAMINA, Strasbourg Ortenau, Région Freiburg / Centre et Sud Alsace, Trinational de Bâle structurent la coopération transfrontalière à l'échelon local. Un réseau de 4 bureaux INFOBEST conseille les citoyens quant à leurs questions en lien avec le fait transfrontalier.

Enfin en 2010, la Région Métropolitaine Trinationale (RMT) réunit l'ensemble de ces acteurs et initiatives au sein de ses 4 piliers : sciences, économie, société civile et politique et donne un toit commun à la coopération.

Ainsi, depuis plus de 50 ans, le Rhin supérieur constitue une sorte de laboratoire de la coopération en Europe. Il est un véritable réservoir d'idées et de bonnes pratiques qui irriguent les politiques à l'échelle européenne et inspirent les autres territoires.



#### Faits marquants de la coopération dans le Rhin supérieur

- > 1975 : mise en place de la Commission intergouvernementale franco-germano-suisse chargée de faciliter l'étude et la solution des questions transfrontalières
- > Depuis 1989 : programmes INTERREG-consécutifs
- > 1991 : création de la Conférence du Rhin supérieur
- > Depuis 1991 : constitution des réseaux INFOBEST
- > 1997 : création du Conseil Rhénan, assemblée réunissant les élus du Rhin supérieur
- > 2000 : L'accord de Bâle établit la coopération avec le Rhin Supérieur dans le périmètre actuellement en vigueur.
- > 22 janvier 2003 : 40ème anniversaire du traité de l'Élysée et appel à la création d'eurodistricts.
- > 2010 : création de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur

# Les programmes INTERREG - un outil au service de la coopération

## Une politique à l'échelle européenne qui a fait ses preuves

Initiés en 1989 par la Communauté européenne, les programmes INTERREG ont vocation à soutenir des projets de coopération grâce au Fonds européen de développement régional (FEDER). Il existe aujourd'hui, pour leur cinquième génération, plus de 70 programmes le long des frontières intérieures et extérieures de l'Union.

Le territoire du Rhin supérieur participe depuis le début à l'aventure INTERREG qui a permis de financer des centaines de projets depuis le premier programme pilote en 1990. Une nouvelle page s'ouvre désormais avec le lancement du programme INTERREG V, qui couvre la période de 2014 à 2020.

### Chiffres clés INTERREG IV

- > 115 projets dans les domaines de la recherche, de l'innovation, de la formation, du développement durable, de l'aménagement du territoire...
- > 140 M € de dépenses réalisées dans la région du Rhin Supérieur
- > 67 M € FEDER mobilisés au service de projets de coopération-



## En route pour une cinquième génération !

Le nouveau programme a été approuvé par la Commission européenne le 16 décembre 2014

Près de 110 millions d'euros de FEDER sont disponibles pour soutenir des projets durant la période 2014-2020. Ces projets devront répondre à une stratégie élaborée spécifiquement pour le territoire du Rhin supérieur, concentrée autour d'un nombre limité de thématiques jugées prioritaires et articulée autour de 12 objectifs spécifiques.

Depuis la fusion des régions françaises, la Région Grand Est pilote la gestion du programme, au nom des collectivités françaises, allemandes et suisses partenaires.

### Pour aller plus loin

Pour mieux connaître le Programme opérationnel, vous pouvez télécharger celui-ci : <http://www.interreg-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/2015/10/PO-BILINGUE-lecture-parallèle-NB.pdf> ainsi que la brochure : <http://www.interreg-rhin-sup.eu/wp-content/uploads/2015/10/Lessentiel-du-PO-1-stratégie-12-objectifs-mon-projet.pdf>

## Des objectifs à atteindre, des résultats à démontrer

<p>Axe A</p> <p><b>Croissance intelligente</b></p> <p>Faire du Rhin supérieur une région transfrontalière de la connaissance et de l'innovation compétitive sur le plan international</p>	<p><b>Objectif spécifique 1 :</b> Accroître les capacités transfrontalières pour une Recherche &amp; Innovation de pointe dans le Rhin supérieur</p> <p><b>Objectif spécifique 2 :</b> Accroître la participation des entreprises à des projets transfrontaliers de Recherche &amp; Innovation en partenariat avec les organismes de recherche et d'enseignement supérieur</p> <p><b>Objectif spécifique 3 :</b> Augmenter le nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur</p>
<p>Axe B</p> <p><b>Croissance durable</b></p> <p>Promouvoir un développement respectueux de l'environnement dans les territoires, l'économie et la mobilité de l'espace transfrontalier du Rhin supérieur</p>	<p><b>Objectif spécifique 4 :</b> Améliorer la protection des espèces végétales et animales sur le plan transfrontalier dans l'espace du Rhin supérieur</p> <p><b>Objectif spécifique 5 :</b> Améliorer la qualité des services rendus par les écosystèmes dans l'espace du Rhin supérieur</p> <p><b>Objectif spécifique 6 :</b> Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur</p> <p><b>Objectif spécifique 7 :</b> Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement de transports à faible impact environnemental dans l'espace du Rhin supérieur</p>
<p>Axe C</p> <p><b>Croissance inclusive</b></p> <p>Promouvoir l'emploi dans l'espace transfrontalier du Rhin supérieur</p>	<p><b>Objectif spécifique 8 :</b> Étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin supérieur</p> <p><b>Objectif spécifique 9 :</b> Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur</p> <p><b>Objectif spécifique 10 :</b> Augmenter l'emploi transfrontalier dans le Rhin supérieur</p>
<p>Axe D</p> <p><b>Cohésion territoriale</b></p> <p>Promouvoir la coopération transfrontalière entre les administrations et les citoyens dans l'espace du Rhin supérieur</p>	<p><b>Objectif spécifique 11 :</b> Améliorer l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions</p> <p><b>Objectif spécifique 12 :</b> Augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur</p>

Ces objectifs spécifiques montrent le chemin à suivre par les projets financés dans le cadre du programme INTERREG V Rhin Supérieur. Ils indiquent aussi ce qui est attendu très concrètement de la coopération dans le Rhin supérieur.

Partant de là, le suivi des résultats a été substantiellement renforcé dans le cadre européen et implique la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer le changement attendu.

Pour chacun de ces indicateurs, il fallait donc, lors de l'élaboration du nouveau programme, s'interroger sur la situation actuelle : où en est-on ?

Puis, sur la situation attendue à horizon 2024 : qu'est-on en mesure d'atteindre, eu égard aux évolutions passées et à la tendance constatée sur les dernières années ?

Il n'a pas été simple d'obtenir pour chaque indicateur une image nette de la situation actuelle ; bien souvent, les données comparables sur le plan transfrontalier n'existent pas ou, si elles existent, sont difficiles à agréger entre chaque espace national.

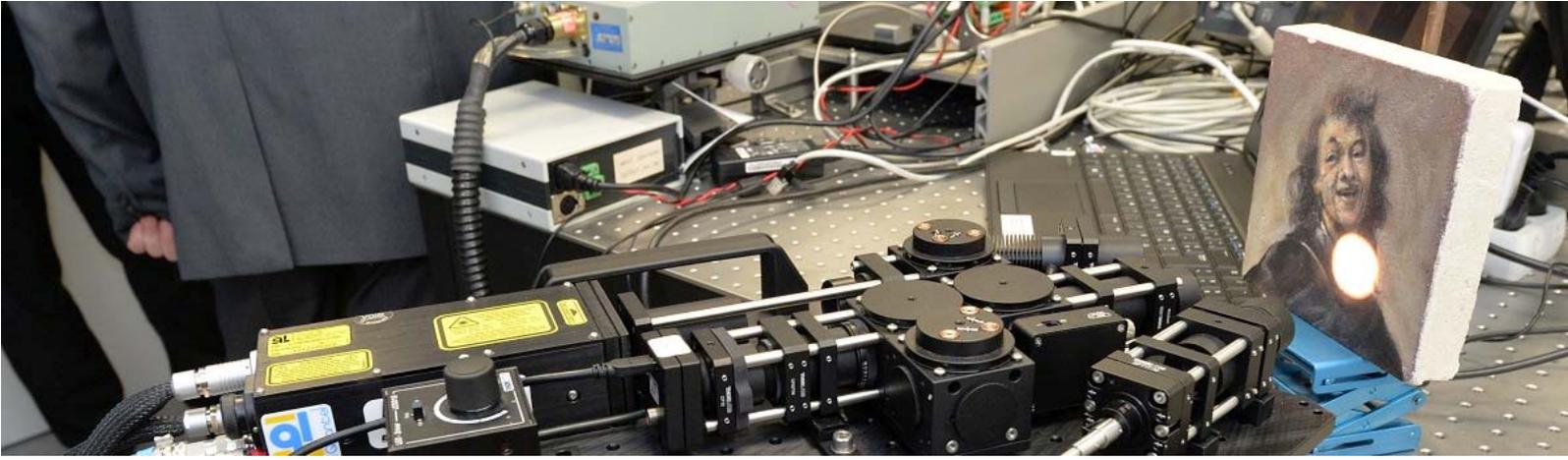
Aussi, il a été nécessaire de procéder à un certain nombre d'enquêtes dont certaines inédites à l'échelle du Rhin supérieur, dans les domaines de la recherche et de l'innovation, de l'activité économique, de la coopération administrative et de la société civile.

Ces enquêtes, réalisées au cours du premier semestre 2016, ont permis d'obtenir **une photographie des pratiques transfrontalières dans ces domaines**, mais aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives sur la coopération pour chacun des 4 piliers de la RMT.



# Les résultats des enquêtes





Recherche, développement  
et innovation (RDI)  
dans le Rhin supérieur



Le premier Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) « **Eucor – Le Campus européen** » porté exclusivement par des universités (l'Université de Bâle, l'Université de Fribourg-en-Brisgau, l'Université de Haute-Alsace et l'Université de Strasbourg ainsi que le « Karlsruhe Institut für Technologie ») a été fondé dans le Rhin supérieur.

Avec le Campus européen, soutenu par le programme INTERREG V Rhin Supérieur, les cinq universités souhaitent établir la recherche et la formation transfrontalière sur de nouvelles bases afin de constituer un espace scientifique et académique sans murs ni frontières à rayonnement international. Ce projet a pour objectif de créer des actions structurantes pour renforcer le potentiel existant des universités et d'abolir les obstacles administratifs inhérents à la coopération transfrontalière universitaire.

Malgré ces nombreuses initiatives, les démarches de mise en réseau, les travaux et les études déjà réalisés<sup>1</sup>, il manquait toutefois un aperçu détaillé des activités menées dans le domaine sur le plan transfrontalier. Aussi, afin de mieux orienter les actions à venir, une grande enquête a été diffusée auprès des chercheurs du Rhin supérieur. Ils ont été questionnés sur leur implication actuelle et passée dans des activités transfrontalières, et plus particulièrement sur les caractéristiques des projets de recherche entrepris, en termes de participation des PME, de résultats et d'applications en découlant.



#### Précaution méthodologique

L'enquête a été portée à la connaissance des 165 organismes de recherche et leur participation a été sollicitée. Il leur revenait de diffuser l'enquête aux chercheurs. Au final, 607 chercheurs ont répondu, représentant 31 de ces organismes

Le taux de participation apparaît assez faible mais avec plusieurs centaines de répondants, il garantit tout de même une certaine représentativité.

---

<sup>1</sup> Voir par exemple les travaux de la Regio Basiliensis sur le sujet.

## Les chercheurs du Rhin supérieur et leur implication au niveau transfrontalier

Les chercheurs ont donc été, dans un premier temps, interrogés sur leur implication depuis 2013 dans des actions transfrontalières :

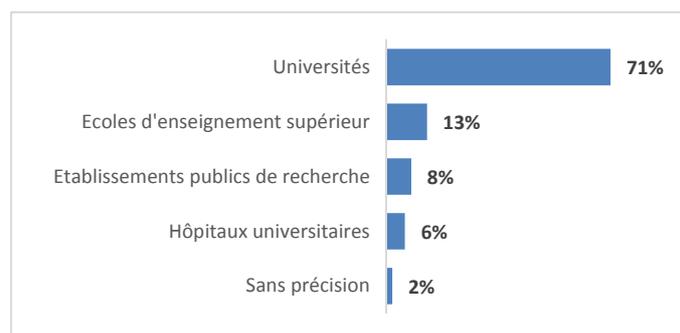
- > de recherche, ce qui comprend les projets transfrontaliers (dans le cadre de consortiums<sup>2</sup>), les publications, le dépôt de brevet, les activités pour le compte d'une institution partenaire, la coopération dans le cadre d'un cluster ou de réseaux, etc.
- > d'enseignement, ce qui comprend l'enseignement dans une institution partenaire, la participation à la mise en place de cursus transfrontaliers, la coopération formelle en matière d'enseignement, la mise en place de colloques transfrontaliers, etc

Par ailleurs, afin de pouvoir déterminer une évolution dans le temps, une comparaison a été menée entre deux périodes de référence : 2007 / 2012 et 2013 / période actuelle.

### Profil des chercheurs ayant répondu à l'enquête

Les 607 chercheurs ayant répondu à l'enquête sont issus, principalement, des universités : notamment de l'Albert Ludwigs Universität (avec 137 répondants), de l'Universität Basel (avec 175 répondants), de l'Université de Strasbourg (avec 66 répondants).

### Répartition des chercheurs ayant répondu à l'enquête selon leur institution de rattachement



Les chercheurs ayant participé à l'enquête sont issus très majoritairement des universités (71%). 14% d'entre eux sont issus des écoles d'enseignement supérieur. Les établissements publics de recherche extra universitaire sont minoritaires avec 8%, de même que les hôpitaux universitaires (6%)

Il s'agit, en outre, majoritairement de chercheurs reconnus dans leur domaine d'expertise. Dans le cadre de l'enquête, près de la moitié des chercheurs interrogés s'avèrent être des « leading researcher » c'est-à-dire des professeurs ou des chercheurs particulièrement reconnus dans leur domaine et ayant acquis une indépendance.

### Types de chercheurs interrogés dans le cadre de l'enquête

Types de chercheurs <sup>3</sup>	Part
Recognized Researcher	22,4%
Established Researcher	21,6%
Leading Researcher	48,9%
Non précisé	7,1 %

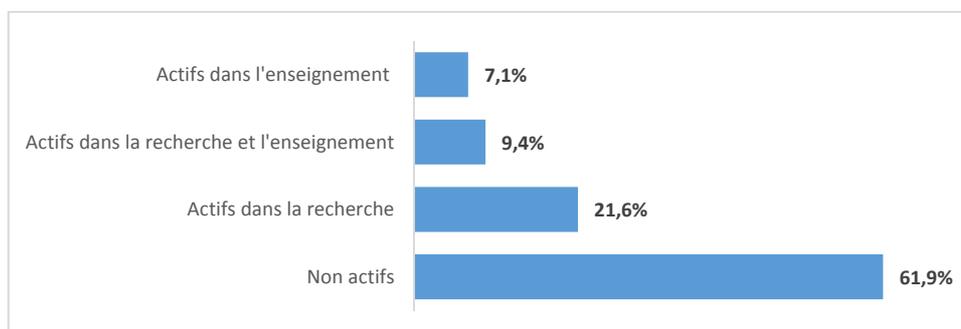
<sup>2</sup> Un consortium est une entente entre plusieurs personnes, associations ou entreprises en vue d'une coopération pour l'exécution d'une ou plusieurs opérations économiques, financières, scientifiques ou culturelles.

<sup>3</sup> Le référentiel européen des carrières dans la recherche reconnaît trois types de chercheurs, en fonction de leur degré d'indépendance. « Recognized Researcher » : détenteur de thèse ou équivalent mais non encore indépendant (post doctorant) ; « Established Researcher » : chercheur ayant acquis une certaine indépendance ; « Leading Researcher » : chercheur ayant autorité dans leur domaine ou champ de recherche (professeur).

## Des chercheurs de plus en plus impliqués dans les activités transfrontières

Plus d'un tiers des chercheurs interrogés (38%) indiquent mener des activités transfrontalières de recherche ou d'enseignement

### Activités transfrontalières des chercheurs depuis 2013 dans le Rhin supérieur <sup>4</sup>



21,6% des chercheurs interrogés sont impliqués dans des projets de recherche, et 7,1% sont impliqués dans une activité liée à l'enseignement, 9,4% sont impliqués dans les deux domaines en même temps (recherche et enseignement), contrairement à 61,9% des chercheurs qui ne sont pas actifs sur le plan transfrontalier

L'activité transfrontalière des chercheurs actifs, toutes activités confondues, a, qui plus est, évolué à la hausse au fil du temps

Le nombre des chercheurs actifs (recherche et enseignement) a augmenté de 36,7% entre les deux périodes de référence. L'augmentation est plus nette pour ce qui concerne les chercheurs actifs dans la recherche avec une augmentation de 40,3%, tandis que le nombre des chercheurs actifs dans le domaine de l'enseignement a augmenté de 29,9%.

Cela traduit une prise de conscience progressive des complémentarités existant de part et d'autre de la frontière en termes de compétences scientifiques et techniques, de thématiques de recherche et de méthodes utilisées.

L'exploitation systématique des potentiels transfrontaliers dans le domaine de la recherche apparaît comme un levier essentiel pour faire du Rhin supérieur une région de la connaissance. Le programme INTERREG accompagne les activités visant l'utilisation des capacités complémentaires de part et d'autre de la frontière.

En 2007-2013, des projets de mise en réseau de chercheurs ont ainsi été largement soutenus par INTERREG. A titre d'exemple, le projet **Neurogénèse et neuroprotection pour la prévention des troubles neurologiques ou la restauration des fonctions neurophysiologiques** a permis la création du réseau « NeuroRhine », qui a fédéré les expertises dans le développement des solutions thérapeutiques pour prévenir ou réparer de manière effective les lésions responsables de la maladie d'Alzheimer ou de neuropathies douloureuses ou motrices. Les recherches et les tests ont permis d'identifier 2 composés neuroprotecteurs

> **Montant total du projet : 2 189 206 € / Montant FEDER alloué : 1 094 603 €**

Ce type d'initiative continue d'être appuyé par le programme INTERREG 2014-2020 dans le cadre de son objectif spécifique 1, avec un renforcement attendu de l'utilisation commune des infrastructures et de la mise en place de formations scientifiques communes.

<sup>4</sup> Remarque importante : Plusieurs réponses étaient possibles (cf. chercheurs actifs dans les deux domaines).

## Profil type du chercheur actif sur le plan transfrontalier

Au regard de son institution de rattachement, le chercheur type actif dans le transfrontalier est majoritairement issu d'une université.

Globalement, la comparaison entre les ratios du panel (représentant le profil des chercheurs participants) et les ratios concernant les chercheurs transfrontaliers met en évidence que :

- > Les chercheurs issus des universités sont surreprésentés en ce qui concerne les activités transfrontalières à la fois de recherche et d'enseignement ;
- > Les chercheurs issus des écoles d'enseignement supérieur sont surreprésentés en ce qui concerne les activités transfrontalières d'enseignement;
- > Les chercheurs issus de structures de recherche publique sont surreprésentés en ce qui concerne les activités de recherche transfrontalière.

Institutions de rattachement des chercheurs impliqués au niveau transfrontalier (2013/Présent))	Toutes activités confondues	Recherche uniquement	Enseignement uniquement	Panel de référence
Universités	80,6%	70,2%	62,8%	71%
Hôpitaux universitaires	5,3%	8,4%	4,7%	6%
Ecoles d'enseignement supérieur	5,3%	7,6%	27,8%	13%
Etablissements publics de recherche	8,8%	13%	4,7%	8%
Non précisé	0	0,8%	0%	2%

Au regard de son degré d'indépendance, le chercheur type actif dans le transfrontalier est plutôt un Leading Researcher.

Chercheurs impliqués au niveau transfrontalier (2013/Présent)	Toutes activités confondues	Recherche uniquement	Enseignement uniquement	Panel de référence
Recognized Researcher	10,5%	16%	14%	22,4%
Established Researcher	19,3%	22,9%	16,3%	21,6%
Leading Researcher	68,4%	55,8%	67,4%	48,9%
Non précisé	1,8%	2,3%	2,3%	7,1%

Globalement, la comparaison entre les ratios du panel (représentant le profil des chercheurs interrogés) et les ratios concernant les chercheurs transfrontaliers met en évidence la surreprésentation des chercheurs les plus indépendants pour ce qui concerne les activités transfrontalières.

## Caractéristiques des activités transfrontalières de recherche

Les activités transfrontalières déclarées par les chercheurs dans le domaine de la recherche<sup>5</sup> recouvrent plus spécifiquement :

- > des consortiums de recherche transfrontaliers ;
- > des projets individuels ;
- > d'autres types de projets ne relevant d'aucune de ces deux catégories ; par exemple des activités en tant qu'expert scientifique ou encore l'organisation d'une conférence transfrontalière.

### Types d'activités transfrontalières déclarées par les chercheurs actifs sur le plan transfrontalier

Types d'activités déclarées (2016)	Part des chercheurs impliqués <sup>6</sup>
Consortium de recherche transfrontalier	33%
Projets individuels	10,1%
Autres	66,5%

33% des chercheurs actifs dans le transfrontalier font actuellement partie d'un consortium de recherche transfrontalier avec d'autres institutions du Rhin supérieur.

Avec 66,5 % de réponses, la part des « autres projets » est très élevée. Sont concernés, à titre d'exemple : l'organisation d'une conférence transfrontalière, l'organisation et l'animation de séminaires quadrationaux de droit pénal comparé, la co-organisation de la LSRU Summer School, etc.

Une marge de progression existe donc en ce qui concerne l'implication des chercheurs du Rhin supérieur dans les consortiums de recherche transfrontaliers

Soutenir l'accès des équipes de recherche à des financements publics dans le cadre de projets transfrontaliers permet de développer la masse critique des moyens déployés et d'orienter les projets vers l'excellence. Le programme INTERREG Rhin Supérieur accompagne cette stratégie à travers la mise en œuvre de **l'Offensive Science de la Région Métropolitaine du Rhin supérieur (RMT)**.

Cette initiative transfrontalière unique en Europe, rend possible le financement conjoint et l'assistance technique aux projets de recherche transfrontaliers. Le premier appel à projets lancé en octobre 2011 a suscité un intérêt considérable auprès des acteurs scientifiques de la RMT. Dans ce cadre, 36 propositions de projets ont été déposées et soumises à un panel transnational d'experts. Après une procédure de sélection, sept projets ont été retenus et ont été cofinancés par le programme INTERREG IV Rhin supérieur et les partenaires régionaux.

- > **Montant total de l'appel à projets : 9 755 380 € / Montant FEDER alloué : 4 748 690 €**

Cette initiative a été reconduite dans le cadre du programme 2014-2020. **Dans le cadre du deuxième appel à projets Offensive Sciences, lancé en janvier 2016, 22 projets ont été déposés.** Cet appel a été davantage ciblé sur les applications.

<sup>5</sup> Remarque importante : L'enquête menée ne portait pas sur une analyse détaillée des activités dans le domaine de l'enseignement.

<sup>6</sup> Le total dépasse les 100% car plusieurs réponses ont pu être données.

## Les projets liés à des consortiums transfrontaliers

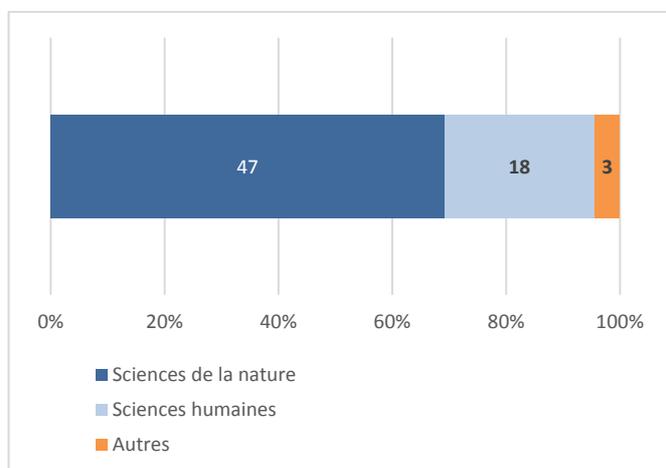
Afin d'en savoir plus sur la nature des projets transfrontaliers dans le domaine de la recherche, les 68 projets concrets liés à des consortiums transfrontaliers qui ont été déclarés par les chercheurs ont fait l'objet d'une analyse détaillée:

- > selon le nombre d'entreprises impliquées ;
- > le mode de financement ;
- > le nombre d'applications développées et
- > la discipline dont ils relèvent.

Pour ce faire, les chercheurs ont été interrogés sur les projets de recherche en cours (en 2016) et les projets terminés (2007/2015), mis en œuvre dans le cadre de consortiums transfrontaliers.

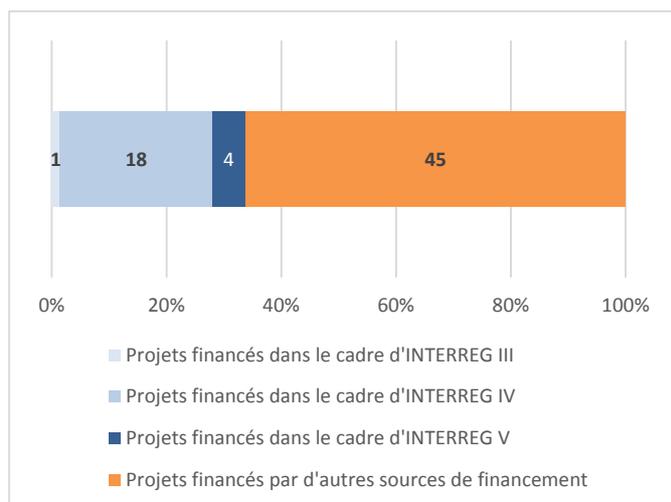
### Caractéristiques des projets transfrontaliers

La plupart des consortiums étudiés (69%) concernent le champ des sciences de la nature ; les disciplines les plus représentées sont la médecine, la biologie et la neuroscience



Discipline	Part
Biologie	21%
Chimie	9%
Neurosciences	21%
Médecine	24%
Biomédecine	4%
Géoscience	9%
Sciences de l'environnement	4%
Physique	4%
Mathématique	2%
Photovoltaïque	2%

Le programme INTERREG a soutenu un tiers des projets liés à des consortiums transfrontaliers.



On peut citer parmi les autres sources de financement, outre les fonds nationaux ou régionaux : Erasmus Mundus, Erasmus+, LIFE, H2020, SBFI / Eurostars

## Participation des entreprises aux projets transfrontaliers

Dans le cadre des consortiums de recherche transfrontaliers, les acteurs tant publics que privés peuvent s'associer à des entreprises, afin de les faire participer directement à la mise en œuvre de projets de recherche.

### Implication des entreprises dans les projets de recherche

Entreprises impliquées	Part
Entreprise impliquée	22,1%
Entreprise non impliquée	77,9%
Non précisé	4%

Près de 78% des projets de recherche se font sans l'implication d'une entreprise.

L'analyse rétrospective de l'évolution dans le Rhin supérieur depuis 2007 indique, en outre, une certaine stabilité en ce qui concerne la faible participation des entreprises aux consortiums de recherche.

On constate que l'implication des entreprises ne se fait pas naturellement. Ici encore, les résultats laissent apparaître une marge de progression.

La coopération entre organismes de recherche et entreprises dans le cadre du processus de recherche et développement est un facteur déterminant dans la création de valeur et la mise au point de solutions innovantes susceptibles de renforcer la croissance et la compétitivité dans le Rhin supérieur. Le programme INTERREG soutient ainsi la participation des entreprises aux projets de recherche transfrontaliers.

En 2007-2013, des projets de ce type ont ainsi été soutenus. A titre d'exemple, le projet **RHIN-SOLAR : Un pôle d'excellence scientifique pour la promotion du photovoltaïque organique dans le Rhin supérieur** a permis de mettre en place un consortium de 13 équipes tri-nationales, auquel ont été associées des entreprises, autour du photovoltaïque organique. La collaboration a abouti à la démonstration d'un module solaire stable qui présente un rendement de 5%.

> **Montant total du projet : 4 036 422 € / Montant FEDER alloué : 1 742 211 €**

Le programme INTERREG 2014-2020 a réaffirmé son appui à ce type de projet avec une priorité donnée sur l'implication directe des entreprises dans des projets collaboratifs (Objectif spécifique 2).

## Les applications générées dans le cadre des projets transfrontaliers



Qu'est-ce qu'une « application » ?

Le terme « applications et innovations » recouvre, au sens classique du terme, les nouveaux produits (biens ou services) susceptibles d'être introduits par des entreprises sur le marché ainsi que les nouveaux procédés pouvant conduire à une amélioration notable des processus de production, voire à l'émergence de nouveaux processus. De manière plus large, est considérée comme « application et innovation » toute solution nouvelle qui est suffisamment développée pour pouvoir être utilisée, par les acteurs concernés, pour surmonter des problèmes technologiques, économiques ou sociétaux.

Dans le cadre des 68 projets transfrontaliers liés à des consortiums déclarés, 27 projets ont mené, selon les répondants à l'enquête, à des applications (10 projets actuellement en cours et 17 projets déjà terminés).

Projets ayant mené à des applications	Part
Applications développées	39,7%
Pas d'applications développées	60,3%

Plus de 60% des projets étudiés n'ont pas généré d'application.

Près de 40 % de ces projets ont permis – in fine - la mise au point d'applications innovantes destinées à être mises sur le marché ou déployées dans d'autres contextes. Ce faisant, ils contribuent au développement intégré de l'espace du Rhin supérieur et à sa compétitivité à l'échelle européenne et mondiale.

11 de ces projets ont, par ailleurs, bénéficié de financements dans le cadre du programme INTERREG, ce qui atteste de l'effet levier du FEDER.

**En conclusion**, les résultats de l'enquête indiquent que, même si le niveau d'activité transfrontalière des chercheurs dans le Rhin supérieur est en hausse et traduit une mise en réseau bien réelle, les projets qui en découlent sont encore davantage axés sur la recherche fondamentale que sur la recherche appliquée. La participation, directe et impliquée, des entreprises aux projets de recherche transfrontaliers reste encore limitée et les applications mises en œuvre et sur le marché à l'issue des projets restent rares.

Dans ce contexte, les orientations du Programme INTERREG V Rhin Supérieur semblent cohérentes avec ces constats, notamment par le choix des objectifs spécifiques 2 (visant à accroître la participation des entreprises à des projets transfrontaliers) et 3 (visant à augmenter le nombre d'applications développées par des consortiums transfrontaliers).



## L'activité économique transfrontalière

L'espace du Rhin supérieur se distingue par **une structure économique puissante**, basée sur un réseau dense de PME et sur la présence de grands groupes internationaux.

Il bénéficie de conditions adéquates pour le développement d'échanges économiques transfrontaliers, grâce à une **proximité géographique** et à un **réseau de transport structuré** créant des conditions favorables à la mobilité



#### Chiffres clés

- > Population active : 3,334 Mo (2014)
- > Emploi total: 3,116 Mo (2014)
- > 19.671 créations d'entreprises (2014)
- > Travailleurs frontaliers: 92.900 (2014)

Faits et chiffres – Rhin Supérieur 2016



Néanmoins, **de nombreux défis** persistent en ce qui concerne le développement économique sur le plan transfrontalier. Le programme INTERREG V Rhin Supérieur a vocation à y répondre. Certains de ces défis concernent directement l'économie : le développement des potentiels de débouchés pour les PME (objectif spécifique 8) ; l'accompagnement des secteurs économiques stratégiques (objectif spécifique 9) ; ou encore l'amélioration de la coordination des politiques d'emploi, d'éducation et de formation, afin de promouvoir l'emploi des frontaliers dans le meilleur intérêt des habitants et des entreprises du Rhin supérieur (objectif spécifique 10).

D'autres sont plus globalement liés aux impacts des activités humaines dans une région très dense : la réduction de l'impact environnemental dans l'économie et l'urbanisme (objectif spécifique 6) ou encore le développement de solutions de transport alternatives à la route afin de réduire les nuisances induites par le développement des transports (objectif spécifique 7).

En cela, le programme INTERREG accompagne la stratégie du pilier Economie de la RMT, qui met en réseau des acteurs économiques du Rhin supérieur.

A travers un certain nombre d'enquêtes<sup>7</sup>, le **pilier « Economie »** a pu apporter un éclairage sur différents aspects du développement économique transfrontalier de l'espace du Rhin supérieur. En revanche, aucune étude ne permet à ce jour de connaître l'activité transfrontalière des PME tous territoires ou tous secteurs confondus.

Dans ce contexte, et plus particulièrement afin de voir si les PME du Rhin supérieur exploitent pleinement les opportunités offertes par la région transfrontalière, une enquête téléphonique a été menée auprès d'un échantillon de 1 000 PME. Elle doit permettre d'orienter au mieux l'intervention à venir du **programme INTERREG V Rhin Supérieur**.

<sup>7</sup> Notamment une enquête portant sur la « dynamique entrepreneuriale dans le Rhin supérieur – les entreprises badoises en Alsace et la coopération transfrontalière : enquête et réflexions », portée par la RMT et ses partenaires.



#### Précaution méthodologique

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1 000 PME du Rhin supérieur. Pour assurer la représentativité des résultats, l'échantillon a été constitué sur la base de quotas portant sur les dimensions suivantes, conformément aux méthodes en vigueur : sous-espace national ; secteur ; taille des PME ; et localisation à l'intérieur des sous-espaces nationaux.

En ce qui concerne la définition de « PME », les définitions usuellement utilisées par les instituts statistiques des trois pays ont été reprises. Le secteur agricole n'a pas pu être pris en compte pour des raisons d'indisponibilité partielle de données statistiques.

Il convient de préciser que la méthode retenue, le sondage téléphonique, par principe, ne prend pas en compte la part de celles et ceux qui ne connaissent pas, ne s'intéressent pas ou rejettent le sujet de l'enquête et qui, par conséquent, ne donnent pas suite à l'entretien téléphonique. Pour cette enquête sur cet espace transfrontalier, il est ainsi apparu que les quotas les plus difficiles à atteindre ont été la Suisse en général et les secteurs de l'enseignement, de la santé, des arts et du spectacle (le secteur médical notamment est très difficile à joindre). Les quotas non atteints sur ces secteurs (mais dans la limite des 10%) ont été reportés sur les autres sous-secteurs dans les services. Au regard des méthodes habituellement appliquées dans ce type d'enquête, cela n'en affecte pas la représentativité.

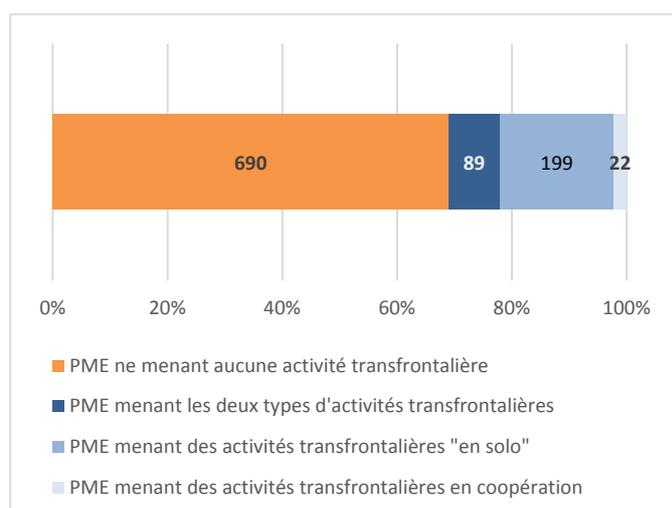
## Les PME du Rhin supérieur et leur implication dans le transfrontalier

L'enquête a donc été menée auprès de 1000 PME du Rhin supérieur. Elles ont été interrogées sur 3 grandes catégories, afin de déterminer leur niveau d'activité transfrontalière :

- > Les activités menées de façon individuelle (« en solo ») ;
- > Les activités menées dans le cadre de partenariats / coopérations en commun avec des entreprises frontalières du Rhin supérieur ; et
- > L'implantation d'une filiale dans l'un des sous-espaces voisins.

### Un tiers des PME du Rhin supérieur sont impliquées dans des activités transfrontalières

Plus de 30% des PME du Rhin supérieur sont impliquées, d'une manière ou d'une autre, sur le plan transfrontalier.



Si près de 70% des PME interrogées ne sont pas du tout impliquées dans le transfrontalier, près de 9% d'entre elles témoignent d'une activité relativement intense sur ce plan en cumulant plusieurs types d'activités.

Par ailleurs, l'analyse rétrospective permet de constater que cette part est en augmentation<sup>8</sup> : en 2011, seulement 26,4% des 1000 PME interrogées étaient actives en transfrontalier

### Part des PME actives en transfrontalier par pays

Sous-espaces du Rhin supérieur	Part des PME actives en transfrontalier
Suisse du Nord-Ouest	35%
Alsace	32,3%
Pays de Bade et Palatinat du sud	27,1%

Peu d'écarts existent entre les trois pays quant au dynamisme transfrontalier des PME.

En revanche, des écarts non négligeables peuvent être observés entre différents secteurs :

### Part des PME actives en transfrontalier par secteur

Secteur	Part des PME actives en transfrontalier
Commerce	42,9%
Industrie	41,9%
Service	27,4%
Hôtellerie - Restauration	25,4%
BTP	24%

On observe ainsi que la part des PME interrogées actives en transfrontalier est beaucoup plus élevée dans le secteur du commerce (42,9 %) et de l'industrie (41,9%) que dans les secteurs des services (27,4%), de l'hôtellerie-restauration (25,4%) et du BTP (24 %).

<sup>8</sup> Les PME ayant été interrogées également sur leurs activités en 2011.

### Un faible recours à l'implantation de filiales

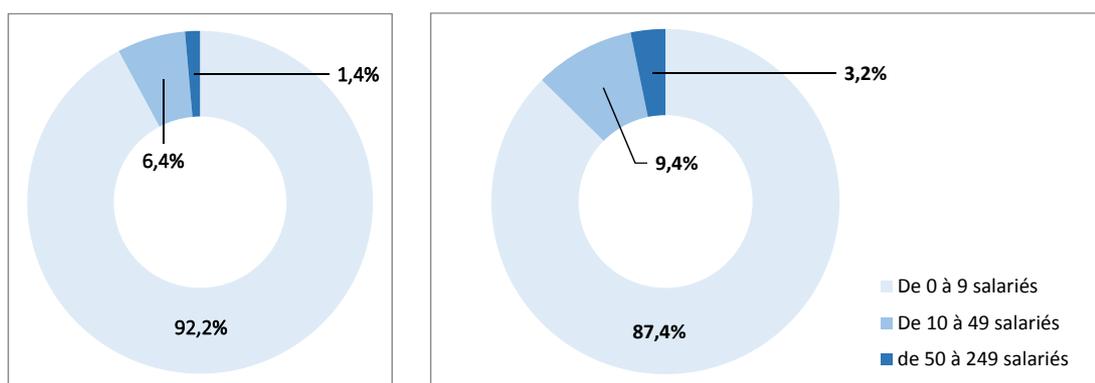
Par ailleurs, seules 2,5% des PME interrogées ont implanté une (ou plusieurs) filiale(s) ou succursale(s) dans l'un des deux sous-espaces voisins.

Cette forme d'activité transfrontalière est donc très peu répandue.

### Profil type de la PME active sur le plan transfrontalier

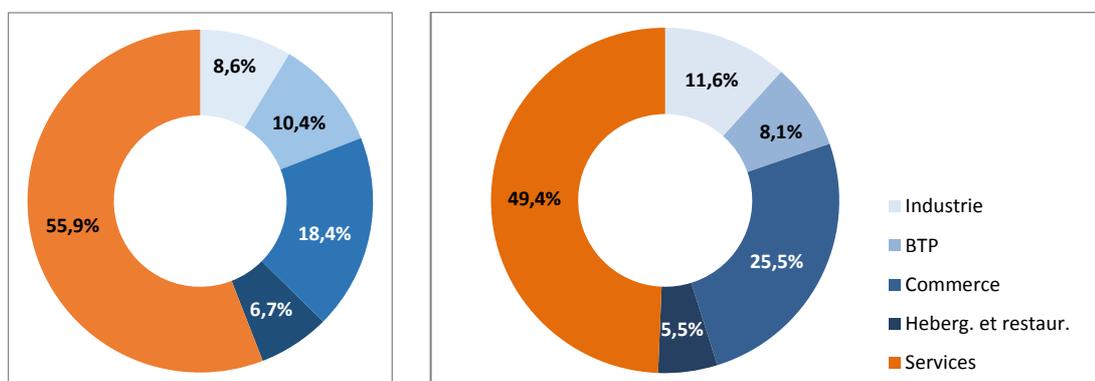
La PME active sur le plan transfrontalier est globalement de petite taille (moins de 10 salariés) même si par rapport à la structure démographique des PME dans l'enquête, les PME de plus grande taille sont surreprésentées<sup>9</sup>.

#### Nombre de salariés des PME interrogées (Panel) / Nombre de salariés des PME ayant une activité transfrontalière



La PME active sur le plan transfrontalier est principalement issue du secteur des services, même si celui-ci est largement moins représenté que dans le panel.

#### Répartition des PME interrogées (panel) / des PME actives dans le transfrontalier par secteur d'activité

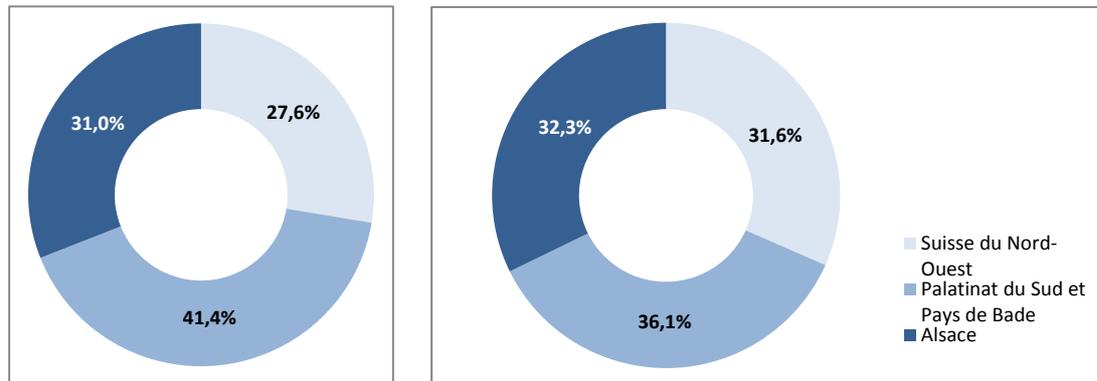


Les secteurs du commerce et de l'industrie sont considérablement surreprésentés par rapport au panel. Les autres secteurs sont sous représentés.

<sup>9</sup> Dans le cadre de l'enquête, et selon les quotas définis et rappelés en avertissement méthodologique (cf. supra), il apparaît que la très grande majorité des PME ayant répondu à l'enquête ont moins de 10 salariés, ce qui correspond de fait à la réalité du Rhin supérieur.

Les PME suisses ont tendance à être plus actives sur le plan transfrontalier que celles des autres sous-espaces. Les PME allemandes le sont moins ; elles sont sous-représentées par rapport au panel.

#### Répartition des PME (panel) / des PME actives dans le transfrontalier par sous-espace



## Le détail des activités transfrontalières des PME

De façon plus détaillée, l'analyse a porté également sur les sous-catégories d'activités transfrontalières :

#### Les activités menées de façon individuelle recouvrent:

- > Les activités de promotion et commercialisation en direction des territoires voisins comme par exemple, la participation à des salons de l'autre côté de la frontière ;
- > Les activités d'export de produits et / ou vente de services en direction des territoires voisins et
- > les activités d'import de biens et / ou d'achat de services depuis les territoires voisins.

#### Les activités menées dans le cadre de partenariats / coopérations en commun avec des entreprises frontalières du Rhin supérieur recouvrent:

- > La coopération avec une entreprise frontalière en matière de promotion ou commercialisation comme par exemple partager un stand sur des salons dans des pays tiers;
- > La sous-traitance ou la cotraitance ;
- > La participation à des réseaux ou groupements d'intérêt transfrontaliers ;
- > La participation à un cluster ou pôle de compétence transfrontalier et
- > La coopération en matière de recherche / développement.

#### Une prédilection pour les activités menées à titre individuel

L'analyse portée sur les PME actives dans le transfrontalier indique que celles-ci ont une nette préférence pour des initiatives menées à titre individuel.

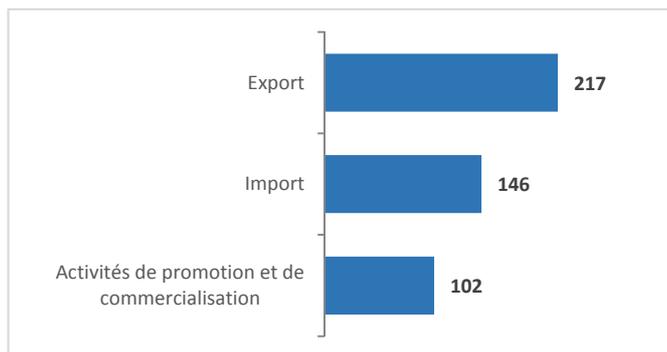
Les résultats globaux indiquent en effet que parmi les 1000 PME interrogées, 285 mènent en 2016 au moins l'une des activités transfrontalières listées ci-dessus, soit près d'un tiers de l'échantillon (28,5 %). Cela concerne donc

- > Les activités de promotion/commercialisation ;
- > Les activités d'export de produits/vente de services et
- > Les activités d'import de bien/d'achat de services.

Le pourcentage de PME impliquées dans de telles activités a, par ailleurs, augmenté dans les 5 dernières années. En 2011, il s'élevait à 24,3%.

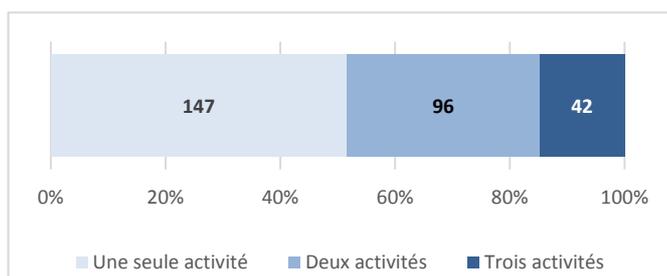
Les activités de promotion et de commercialisation transfrontalières sont encore relativement peu développées.

### Activités déclarées par les PME interrogées



Sachant que les répondants ont pu donner plusieurs réponses, on note que les activités d'export sont de loin les plus répandues, suivi des activités d'import. Les activités de promotion et de commercialisation de l'autre côté de la frontière sont peu développées en comparaison à ces premières.

### Répartition des PME en fonction du nombre d'activités déployées



Dans leur majorité, les PME interrogées ne mènent qu'une seule activité. Dans ce cas, cette activité concerne dans moins de 10 % des cas de la promotion ou des actions de commercialisation.

Globalement, les potentiels de développement existant de l'autre côté de la frontière, que ce soit sur l'import / export ou en amont par la mise en œuvre de démarches individuelles de promotion ou de commercialisation, semblent encore sous-exploités.

Un manque d'exploitation des débouchés existant à l'échelle du Rhin supérieur explique, entre autre, la relative faiblesse du développement des PME de l'autre côté de la frontière. Le programme INTERREG appuie donc les PME dans leurs démarches transfrontalières.

A titre d'exemple, le programme a soutenu en 2007-2013 le projet **Développer des outils pour améliorer la compétitivité de la production de fruits et légumes biologiques de la région du Rhin supérieur**, qui a consisté en la réalisation d'un état des lieux et une analyse du marché de la filière fruits et légumes biologiques dans l'espace du Rhin supérieur, afin d'identifier les potentiels de développement et les atouts de la production locale, de maîtriser et d'optimiser les coûts de production et de définir des pistes de progression sur certains débouchés.

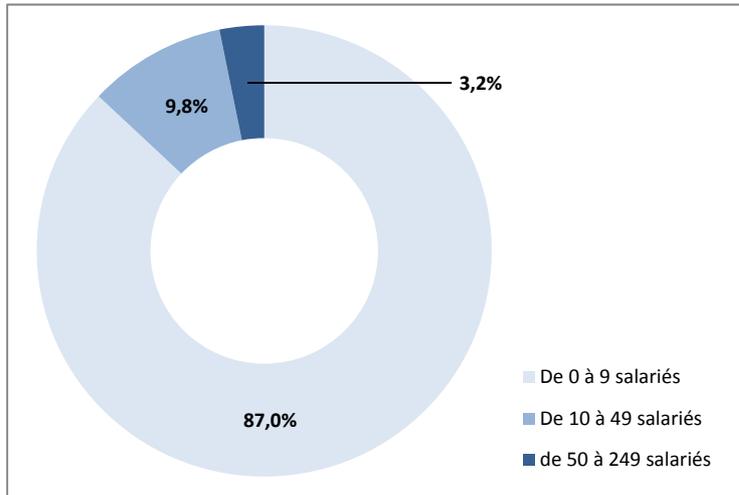
> **Coût total du projet : 342 561 € / Montant FEDER alloué : 171 280 €**

Ce type d'initiative continue d'être soutenu, avec pour la période 2014-2020, une attention plus particulière portée à la conception de nouveaux modèles commerciaux pour les PME (objectif spécifique 8).

### Profil type des PME impliquées à titre individuel sur le plan transfrontalier

Le profil type des PME impliquées à titre individuel sur le plan transfrontalier ne se distingue que peu de celui des PME impliquées dans le transfrontalier tous domaines confondus.

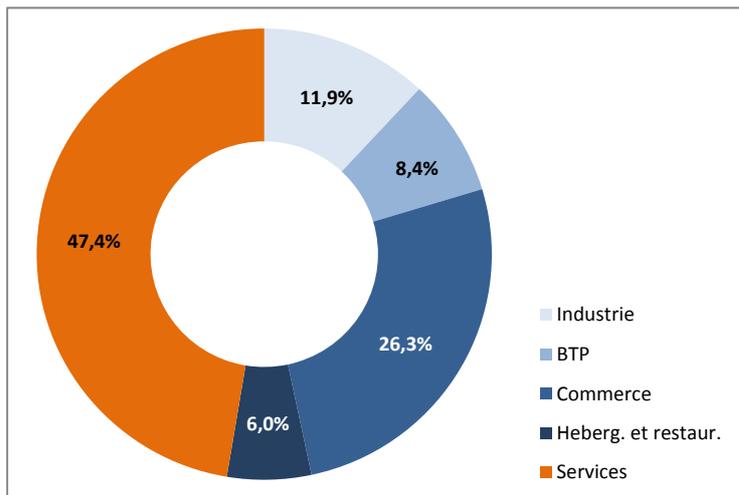
#### Nombre de salariés des PME ayant une activité transfrontalière à titre individuel



Ainsi, les PME de plus grande taille sont surreprésentées comparé au panel de l'enquête.

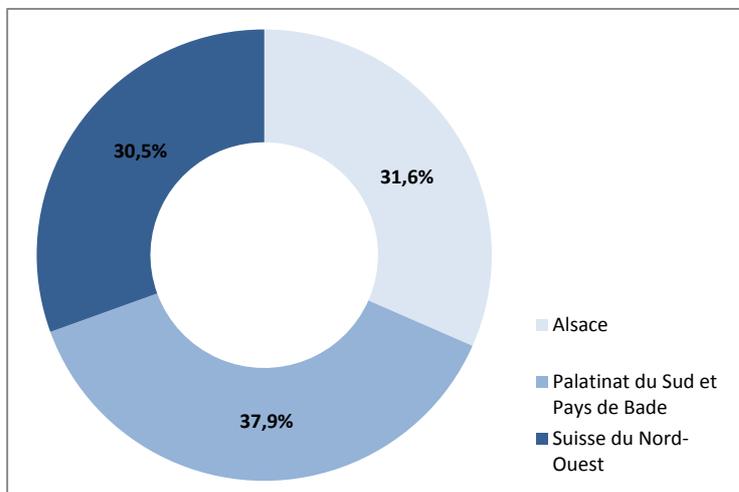
Il convient, cependant, de noter que, comparé aux autres catégories, les entreprises de 10 à 49 salariés sont très largement représentées dans les activités transfrontalières à titre individuel

#### Répartition des PME actives dans le transfrontalier à titre individuel par secteur d'activités



Les PME des secteurs du commerce et de l'industrie sont également surreprésentées par rapport au panel. Les PME du secteur des services sont, en revanche, particulièrement sous-représentées en ce qui concerne les activités transfrontalières à titre individuel

#### Répartition des PME actives dans le transfrontalier à titre individuel par sous-espace



Par ailleurs, les PME suisses restent surreprésentées et les PME allemandes sous-représentées par rapport au panel.

En revanche, comparé aux activités transfrontalières tous domaines confondus, ce constat est plus nuancé en ce qui concerne les activités menées à titre individuel.

## Des PME plus faiblement impliquées dans des activités de coopération

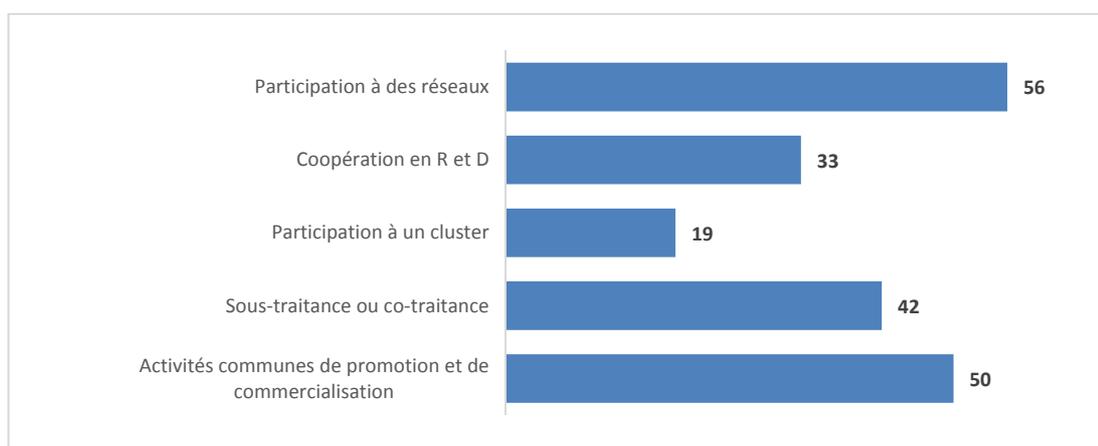
Les résultats globaux indiquent que sur 1 000 PME interrogées, 111 mènent en 2016 au moins l'une des activités transfrontalières listées ci-dessus, en coopération avec une (ou plusieurs) PME d'un (ou plusieurs) sous-espace(s) voisins du Rhin supérieur, soit 11 % de l'échantillon.

Les activités transfrontalières en question font l'objet de coopérations / partenariats entre PME d'au moins deux sous-espaces du Rhin supérieur. Ces coopérations peuvent être de nature ponctuelle ou durable.

Le pourcentage de PME impliquées dans de telles coopérations a augmenté dans les 5 dernières années. En 2011, il s'élevait à seulement 9,3%.

Le graphique ci-dessous présente les résultats pour l'année 2016 par types d'activités (étant noté que certaines PME mènent plusieurs types d'activités).

### Activités de coopération déclarées par les PME en fonction du nombre d'activités déployées de concert (plusieurs réponses possibles)



L'activité la plus répandue est la participation à des réseaux (56 PME), suivie de près par la promotion / commercialisation (50 PME). Concernant ce dernier type d'activités, la comparaison avec les résultats des actions menées à titre individuel dans le même domaine montre que la coopération est plus fréquente et facilite sans doute la mise en œuvre de telles actions.

Les démarches de mise en réseau menées à une échelle transfrontalière ont vocation à créer les conditions de la coopération entre acteurs d'une même branche et ainsi à favoriser son développement. C'est à ce titre qu'elles sont soutenues par le programme INTERREG Rhin Supérieur

Ainsi, en 2007-2013, a été développé le réseau transfrontalier d'évaluation économique d'exploitations biologiques situées en Alsace, en Bade-Wurtemberg et en Rhénanie-Palatinat, associant chambres de commerce et PME.

> **Coût total du projet : 466 380 € / Montant FEDER-alloué : 233 190 €**

Ce type d'initiative fait toujours l'objet d'un soutien, avec pour la période 2014-2020, une attention plus particulière portée à la concrétisation des coopérations entrepreneuriales et au renforcement des coopérations entre les PME (objectif spécifique 8).

Les activités de sous ou de cotraitance concernent 42 PME. Fondamentalement, il s'agit de développer ici les opportunités pour les PME de trouver des partenaires de l'autre côté de la frontière pour conquérir certains marchés en privilégiant les partenariats.

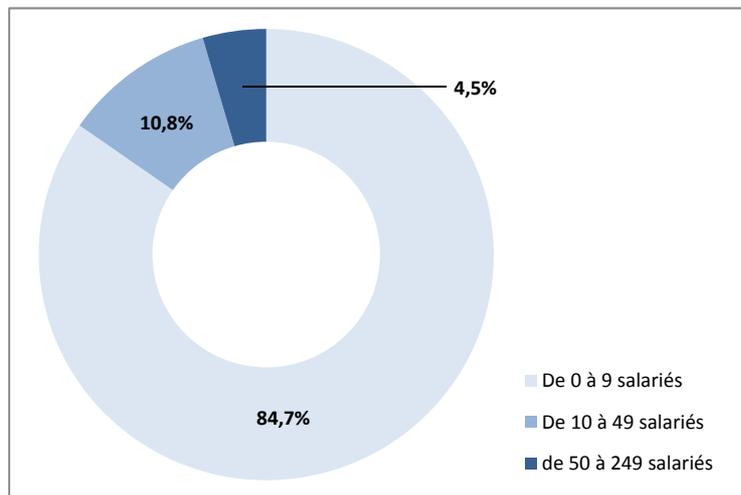
Les activités communes en R&D et les activités en lien avec un cluster sont les moins développées. Ces résultats semblent indiquer que les PME sont peu enclines à coopérer dans un domaine où la prise de risque ou encore l'engagement nécessaire sont importants, alors que les résultats ne sont pas maîtrisés (ce qui est le principe même de la démarche de RDI).

Par ailleurs et cela vaut de façon générale pour les activités de coopération, la difficulté qu'il peut y avoir à engager les PME à mener des activités conjointes est lié, sans doute, à la nature concurrentielle de leur activités. Elles vont donc naturellement s'orienter vers des activités où l'engagement et / ou la prise de risque sont moindre, et où les résultats sont plus assurés.

### Profil type de la PME impliquée dans des activités de coopération

Les tendances constatées pour les actions transfrontalières tous domaines confondus se renforcent à l'aune de la comparaison avec les activités de coopération.

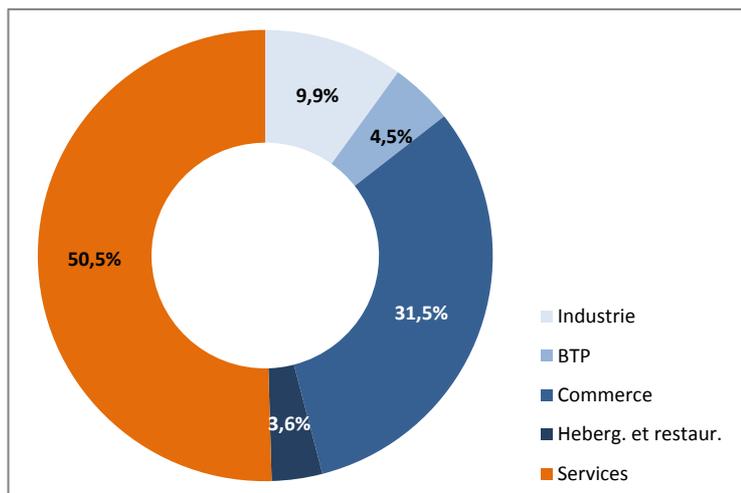
#### Nombre de salariés des PME ayant une activité transfrontalière de coopération



Ainsi, les PME de plus grande taille participent plus largement encore à des actions de coopération (15 %). Les PME de petite taille sont ici les moins représentées.

La comparaison avec les activités transfrontalières menées à titre individuel montre, par ailleurs, que les PME de 50 à 249 salariés sont plus particulièrement impliquées dans les activités transfrontalières de coopération.

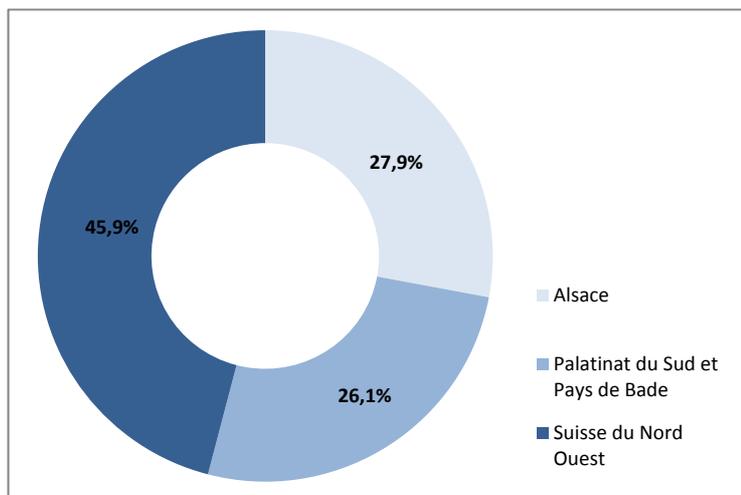
### Répartition des PME actives dans la coopération transfrontalière par secteur d'activités



Les PME du secteur du commerce sont, proportionnellement, les plus impliquées dans les activités transfrontalières de coopération. Les PME des secteurs du BTP, ainsi que de l'hébergement et de la restauration sont ici les plus largement sous-représentées.

On constate, en revanche, que la surreprésentation des PME du secteur de l'industrie est moins marquée dans les activités de coopération. De la même manière, la sous-représentation des PME du secteur des services est ici moins importante.

### Répartition des PME actives dans la coopération transfrontalière par sous-espace



Finalement, le renforcement des tendances constatées pour les activités transfrontalières tous domaines confondus est particulièrement marqué en ce qui concerne l'analyse des activités de coopération des PME suisses et allemandes. Alors que les premières sont très largement impliquées dans des activités de coopération, la participation des PME allemandes dans de telles activités est particulièrement faible.

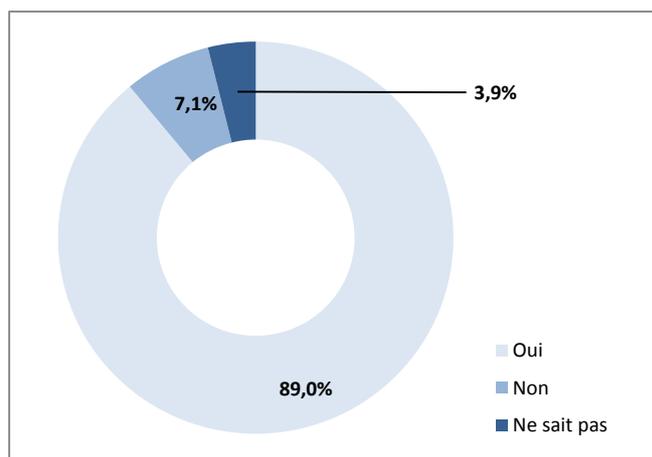
On constate, par ailleurs, que les PME d'Alsace sont ici sous-représentées par rapport au panel. Ceci n'est pas le cas pour les activités transfrontalières tous domaines confondus, ni pour celles menées à titre individuel.

## Vision prospective

Les PME ont également été interrogées sur leur intention de poursuivre leurs activités transfrontalières, tous types d'activités confondus, ou de développer de telles activités si elles n'en mènent pas actuellement.

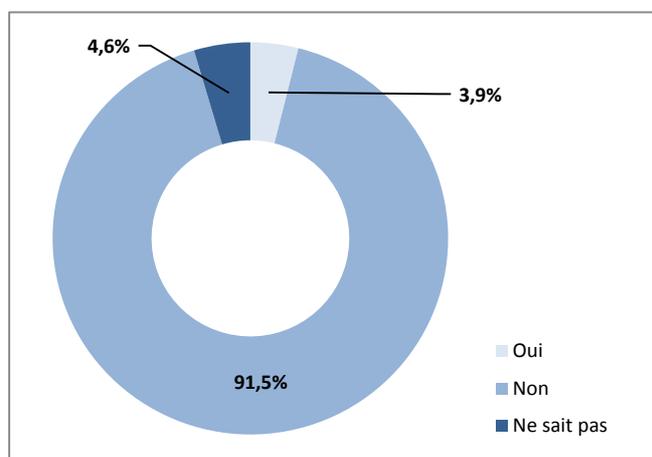
Il ressort de l'enquête que les comportements des PME en matière d'activités transfrontalières devraient **rester stables** à l'avenir

### Intention des PME ayant actuellement des activités transfrontalières de poursuivre ou non leur activité à l'avenir



Ainsi, 89% des 310 PME interrogées qui mènent actuellement des activités transfrontalières indiquent avoir l'intention de continuer ces activités à l'avenir – tandis que seulement 7,1% d'entre elles ont l'intention de les abandonner

### Projets concrets de développement d'activités transfrontalières parmi les PME qui ne mènent pas actuellement de telles activités



A l'inverse, la très grande majorité (91,5%) des PME ne menant pas actuellement d'activités transfrontalières n'ont pas de projet concret visant à développer de telles activités.

Seules 3,9 % des PME concernées ont le projet concret de s'engager à l'avenir dans des activités transfrontalières.

Les résultats de l'enquête montrent ainsi que la participation des PME à des activités transfrontalières reste encore assez « aut centrée » et tournée vers des actions qui demandent une implication et des moyens plus limités pour une prise de risque également limitée. L'implication des PME dans des activités à plus forte valeur ajoutée (projet de R&D, participation à un cluster) est encore peu développée.

En conclusion, il s'avère que les potentiels existants de part et d'autre de la frontière restent encore peu exploités. Il est difficile de mobiliser les PME dans des activités conjointes pour des raisons liées à la nature concurrentielle de leurs activités et il est, dans ce cadre, nécessaire que les avantages à agir conjointement soient clairement perceptibles. Le programme INTERREG pourrait, notamment à travers les objectifs spécifiques 8 et 9, proposer des solutions ciblées à ces problématiques.



## La coopération administrative

**Vivre dans un espace transfrontalier**, se rendre de l'autre côté de la frontière, pour y travailler ou s'y faire soigner : ce sont autant d'éléments qui sont **le quotidien de nombre d'habitants du Rhin supérieur** et qui rendent nécessaire la coordination des administrations et institutions nationales.

Or, les pays composant l'espace franco-germano-suisse affichent **des systèmes juridiques et réglementaires différenciés et des cultures administratives et organisationnelles encore largement hétérogènes**.

Partant de là, il est chaque jour davantage nécessaire que les administrations et institutions des différents espaces s'adaptent à ces enjeux qui dépassent les frontières nationales, qu'elles diversifient leurs offres de services et d'activités et proposent des solutions aux citoyens



#### Chiffres clés

- > 1 espace transfrontalier
- > 3 pays
- > 2 départements et 1 région
- > 5 cantons
- > 2 Länder
- > 1.776 communes
- > 2 langues



La prise en compte de ces enjeux, au niveau transfrontalier, se fait à deux niveaux:

- > Par la mise en place de **structures et d'initiatives transfrontalières** traitant spécifiquement des thématiques transfrontalières et proposant de fait un service transfrontalier.
- > Par la mise en place de **coopérations entre administrations et institutions nationales et locales**, au-delà des solutions ponctuelles de coopération.

Concernant ces premiers, il convient de signaler le rôle des INFOBEST, structures transfrontalières d'information à vocation généraliste visant à répondre à toutes les questions transfrontalières sur l'Allemagne, la France et la Suisse.

Des services transfrontaliers sont également fournis par des structures de coopération transfrontalière telles la Conférence du Rhin supérieur, l'Euro-institut, les 4 Eurodistricts, le Centre Européen de la Consommation, etc.

Le déploiement des services offerts par les structures transfrontalières est un des éléments clés de l'intégration de l'espace du Rhin supérieur. Le programme INTERREG soutient ces structures.

A ce titre, le programme INTERREG Rhin Supérieur a soutenu en 2007/2013 l'aménagement et l'extension du bâtiment de l'ancienne douane à Lauterbourg afin de permettre au GLCT PAMINA, de renforcer ses capacités d'accueil.

- > **Coût total du projet : 1 127 729 € / Montant FEDER alloué : 563 864 €**

Ce type d'initiative continue d'être soutenu avec, pour la période 2014-2020, une attention plus particulière portée à la gouvernance des structures transfrontalières de coopération (objectif spécifique 11).

Par ailleurs, les partenaires institutionnels de la coopération transfrontalière se sont regroupés au sein du **pilier Politique de la RMT**, véritable plate-forme d'échanges permettant de réfléchir à des solutions politiques et de coordonner l'offre de services proposée par les administrations de ces territoires.

Le programme INTERREG Rhin Supérieur a soutenu cette coordination en 2007-2013 et poursuit pour 2014-2020 un objectif global d'amélioration de l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions, dans le cadre de son objectif spécifique 11.

Aussi, afin de mesurer de façon plus juste et plus détaillée la nature et l'intensité des services transfrontaliers existant à l'heure actuelle, une enquête spécifique a été menée auprès d'un panel représentatif des administrations. Elles ont été interrogées sur **l'intégration des problématiques transfrontalières au niveau de leurs capacités internes** et sur le **développement de l'offre transfrontalière à destination des usagers**.

Par ailleurs afin de mesurer le degré de réception et de satisfaction des usagers ou des destinataires, ces mêmes structures, de même que le réseau des INFOBEST, ont été sollicitées afin de diffuser un questionnaire à destination des usagers de services transfrontaliers, dans le but de mesurer leur **degré de satisfaction** et, ce faisant, la qualité des services proposés.

#### Précaution méthodologique

Deux enquêtes distinctes ont été menées.

La première, visait une liste de 37 structures susceptibles de déployer une offre de services transfrontalière. Etaient concernées les administrations et institutions impliquées dans la prise en compte du fait transfrontalier dans l'exercice de leurs missions de politique publique, dans la mesure où elles accueillent du public concerné par la problématique transfrontalière et / ou doivent, le cas échéant, se concerter avec les structures des autres pays membres du programme pour mettre en œuvre leur missions. 21 structures ont répondu à cette enquête.

Par ailleurs, il a été demandé à ces structures, ainsi qu'au réseau des INFOBEST, de faire circuler auprès des usagers de services transfrontaliers un questionnaire de satisfaction qui a permis de mesurer la qualité de l'offre de service. 207 usagers y ont répondu.

## Les modalités de prise en compte du fait transfrontalier dans les administrations et institutions

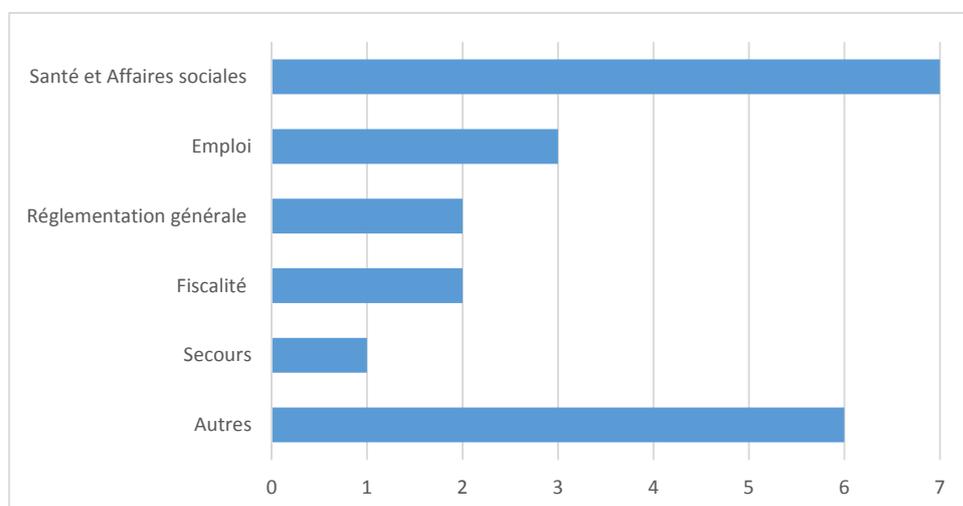
L'enquête porte sur les services mis en place par des institutions ou administrations locales. 21 institutions et administrations ont été interrogées de manière détaillée sur les actions à dimension transfrontalière qu'elles avaient mises en place.

### Profil type des structures interrogées

**L'emploi, la santé et les affaires sociales** sont les thématiques les plus concernées par la mise en œuvre de moyens et d'actions adaptés aux problématiques transfrontalières.

Dans la catégorie « autres » se trouvent des institutions à vocation plus généraliste qui sont donc amenées à traiter des questions transfrontalières de façon transversale.

### Domaines d'activités des structures interrogées



### Moyens et actions déployés par les structures interrogées

Les moyens et actions déployés par les structures pour prendre en compte la problématique transfrontalière sont de deux dimensions :

- > une dimension horizontale, qui concerne les **moyens déployés en interne**, avec ou sans dimension de coopération et
- > une dimension verticale, qui concerne les services déployés vers l'extérieur, à destination des usagers

De façon plus détaillée, les actions horizontales recouvrent:

- > des actions d'apprentissage de la langue du voisin ;
- > des actions de formation sur le fait transfrontalier et les réglementations et pratiques des pays voisins ;
- > des outils de travail et des équipements dédiés (brochures, FAQ, bases de données, site internet, etc.) ;
- > la mise en place de procédures et de réglementations dédiées ;
- > des échanges d'information et des rencontres informelles avec les services des pays voisins ;
- > des manifestations conjointes avec les services des pays voisins (organisation de séminaires de travail, de formations spécifiques, etc.) ;

- > des outils de travail et des équipements communs avec les services des pays voisins (bases de données communes, site internet commun, etc.) et
- > la mise en place de procédures et de réglementations communes avec les services des pays voisins.

Les **services** à dimension transfrontalière et à **destination des usagers**, recouvrent les actions suivantes:

- > accueil dans la langue du pays voisin ;
- > diffusion de documents explicatifs sur la thématique transfrontalière (guides, flyers, etc.) ;
- > manifestations à l'attention des usagers concernés : réunions collectives, etc. ;
- > conseil individualisé et
- > participation à des actions transfrontalières (c'est-à-dire organisées conjointement avec les homologues de l'autre côté de la frontière).

## Intégration des problématiques transfrontalières au niveau des capacités internes des administrations et institutions

Pour l'analyse, un barème a été élaboré qui a permis de noter l'intensité des services déployés par chaque structure. Concrètement, plus une administration a mis en œuvre les actions citées, plus son offre est considérée comme intense et meilleurs sont les résultats attendus en termes de qualité des services rendus aux usagers.

### Une offre déjà suffisamment étoffée

Les résultats globaux de l'analyse indiquent déjà une **très bonne intensité de l'offre** fournie par les structures, avec une note moyenne de 15,5/20.

La quasi-totalité des structures sont impliquées dans des actions d'échanges d'information et de rencontres informelles avec les services des pays voisins. Une très large part d'entre elles met en place des outils de travail et des équipements dédiés, seule ou avec les services des pays voisins.

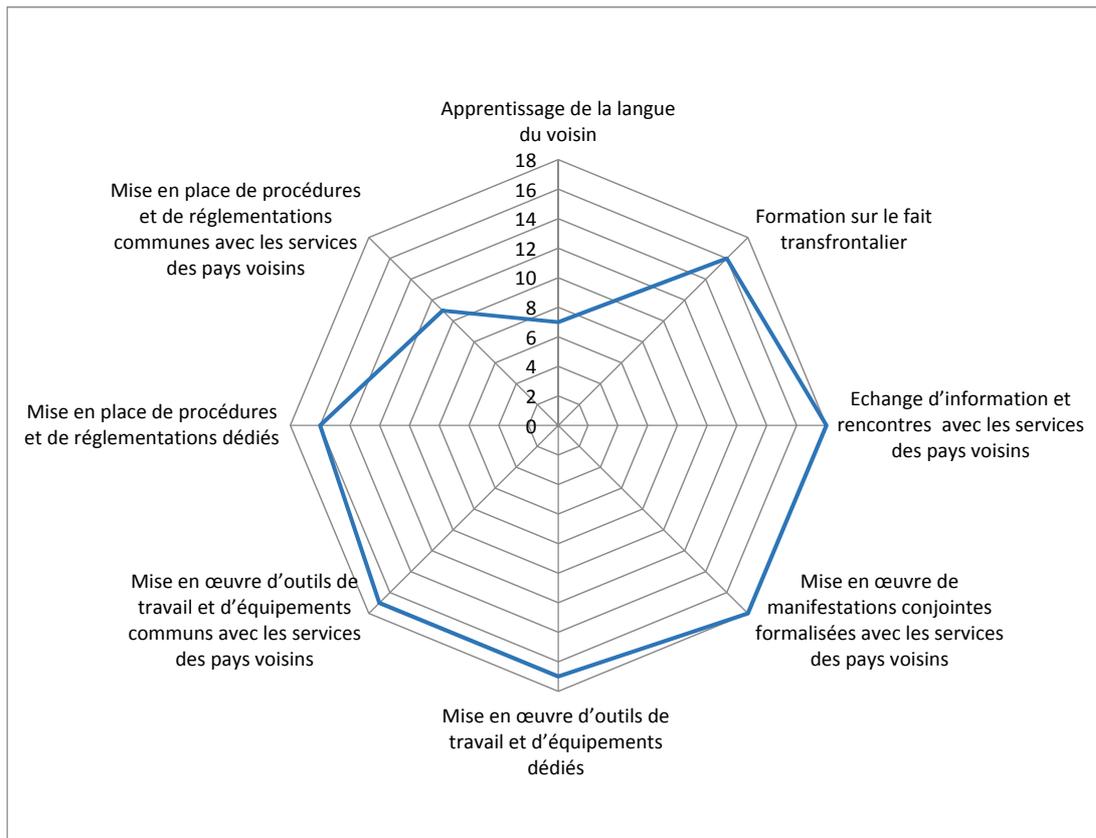
En revanche, peu d'actions sont mises en œuvre en matière d'apprentissage dans la langue du voisin.

Des **potentiels restent** également à exploiter en termes de mise en place de procédures et de réglementations partagées avec les structures des pays voisins.

Dans les deux cas, il s'agit de méthodes de travail qui traduisent une intensité assez forte de coopération, qui sont éloignées de la mise en place de solutions ponctuelles et inscrites dans le long-terme.

En ce qui concerne plus spécifiquement la mise en place de réglementations communes avec le pays voisin, il faut prendre en compte l'hétérogénéité des systèmes politiques qui rend parfois impossible une telle harmonisation dans des champs qui relèvent de niveaux de compétences supérieurs à ceux impliqués dans la coopération dans le Rhin supérieur (par exemple, en ce qui concerne la politique de l'emploi).

## Nombre de structures ayant mis en place les actions en interne



Le développement de la coopération entre administrations passe par la mise au point de solutions durables et des offres conjointes structurées. Aussi le programme INTERREG Rhin Supérieur soutient-il des projets impliquant la mise en réseau du personnel de chaque côté de la frontière, l'élaboration de standards et de procédures communs et la planification conjointe d'actions visant à améliorer l'offre de services aux usagers

A titre d'exemple, a été soutenu en 2007-2013 le CRERF-MÜB : Centre rhénan d'entraînement à la maîtrise des risques fluviaux, centre de formation transfrontalier spécialisé dans les techniques de lutte face aux différents risques fluviaux (avaries de bateaux, risques chimiques liés au transport de matières dangereuses, feux de bateaux...) visant ainsi à rehausser le niveau de sécurité sur le Rhin..

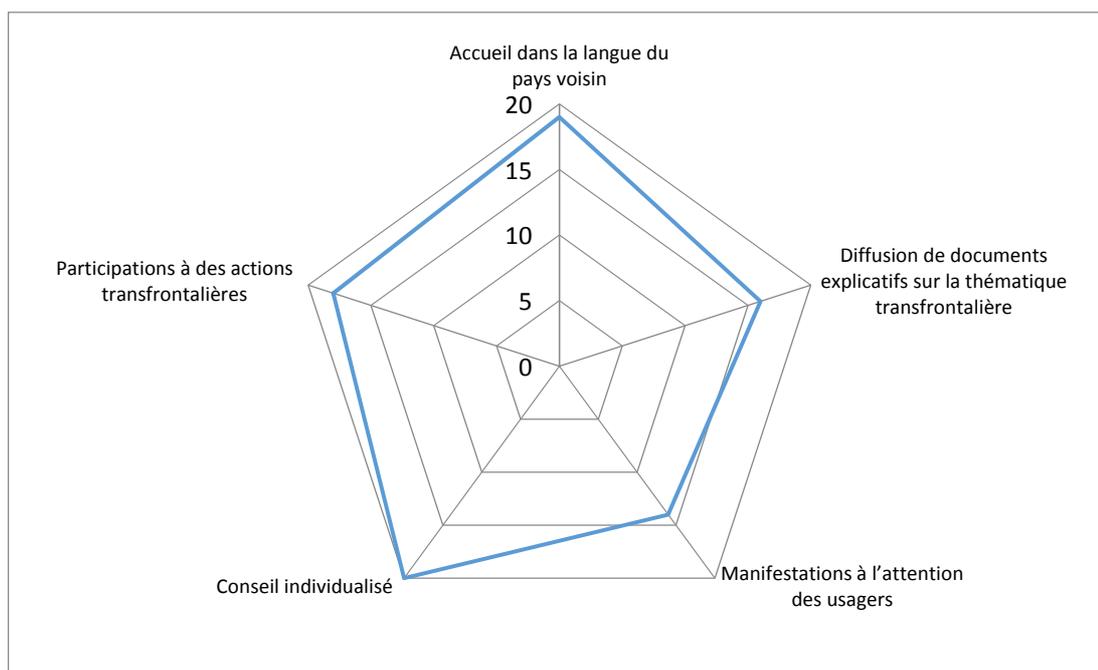
> **Coût total du projet : 2 994 000 € / Montant FEDER alloué : 1 336 538 €**

Ce type d'initiative continue d'être soutenu dans le cadre du programme INTERREG 2014-2020, avec une attention accrue portée à la mise en place de nouveaux outils et services.

## Développement de l'offre de services transfrontaliers des administrations et institutions à destination des usagers

En ce qui concerne plus spécifiquement les services déployés vers l'extérieur, on constate que les structures sont quasiment toutes actives pour ce qui concerne l'accueil du public dans sa langue natale, la mise en place de conseil individualisé et la participation à des actions transfrontalières mises en œuvre de manière conjointe :

Nombre de structures ayant mis en œuvre des actions à destination du public

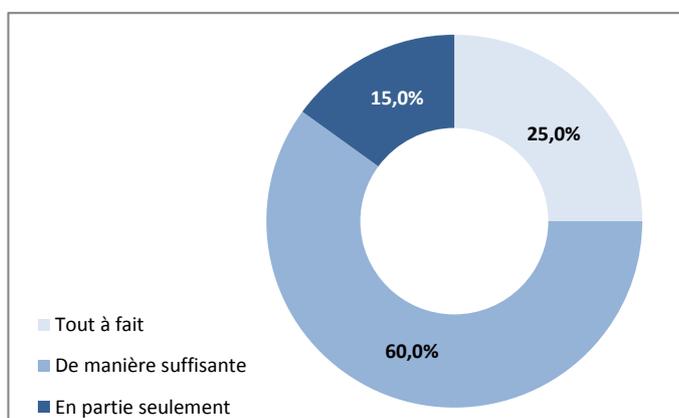


Des potentiels restent cependant à exploiter, notamment en termes de manifestations collectives ou encore en ce qui concerne la diffusion de documents explicatifs sur la thématique transfrontalière.

### Une offre de qualité...

En ce qui concerne l'appréciation, par **le personnel des structures** elles-mêmes, de l'adéquation de leurs offres de services avec les besoins des usagers, elle est plutôt positive.

« Pensez-vous que votre offre de services est de nature à répondre aux questions transfrontalières ? »



60 % des structures interrogées estiment que leur offre est adéquate, de manière suffisante ou totalement (25%).

Pour 15% d'entre elles toutefois, une amélioration semble possible.

Les usagers eux-mêmes sont plutôt satisfaits de l'offre de services, avec un taux global de satisfaction de 80,67%.

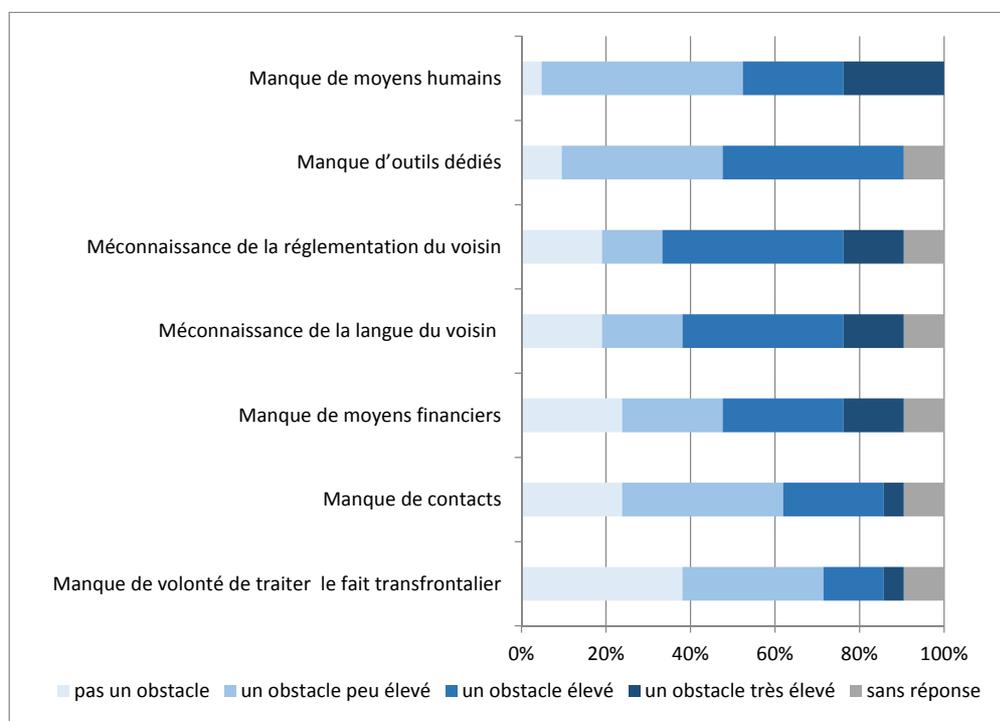
#### Taux de satisfaction des usagers de services transfrontaliers

Avis des usagers	2016
Absolument pas satisfait	0,97%
Peu satisfait	18,36%
Satisfait	39,13%
Très satisfait	41,54%

#### ... mais des améliorations possibles

Une marge d'amélioration semble toutefois possible, notamment au regard des réponses apportées par le personnel des structures interrogées quant aux obstacles empêchant de prendre en compte les demandes des usagers.

« Quels sont les obstacles qui freinent, le cas échéant, la prise en compte des demandes de services transfrontaliers des usagers par votre structure ? »



La **méconnaissance de la langue du voisin** est très souvent citée comme un obstacle et cela surtout en ce qui concerne les structures allemandes ou suisses. Cette constatation est à mettre en relation avec l'analyse précédente, qui indiquait un nombre assez limité d'actions linguistiques mises en œuvre au niveau des structures interrogées.

La **méconnaissance de la réglementation du pays voisin** est également un obstacle sérieux à la mise en place de services satisfaisant les besoins des usagers. Enfin, le manque de moyens (humains et financiers) et d'outils dédiés est également cité par plus de la moitié des structures interrogées.

Dans ce contexte, il convient de souligner que **le recours au programme INTERREG** apparaît encore insuffisamment développé en la matière, avec seulement 6 structures sur 21 qui déclarent avoir participé au programme INTERREG. Il s'agit principalement des chambres de commerce ou des *Landsratsämter*.

Dans le domaine de l'emploi, de la santé ou des affaires sociales, aucune des structures interrogées n'a même participé à ce jour à des actions INTERREG. L'implication accrue de ces structures dans des projets transfrontaliers constitue donc un enjeu majeur pour le programme INTERREG V Rhin Supérieur, étant donné qu'il s'agit là, comme le montre l'enquête, du type de structures le plus concerné par la problématique transfrontalière.

Dans le cadre du programme INTERREG V Rhin Supérieur, le projet TRISAN vise à optimiser la coopération transfrontalière en matière de santé pour répondre aux besoins des administrations et des prestataires de soins

Dans ce cadre, une plateforme de coopération sera mise en place pour offrir aux acteurs de la santé une assistance de terrain opérationnelle pour mieux définir les objectifs de planification communs et mettre en synergie les nouveaux réseaux avec les instances de coordination déjà existantes.

> **Coût total du projet : 801 916 € / Montant FEDER alloué : 367 750 €**

En conclusion se dessinent les nouveaux défis de la coopération administrative:

- > Sur la base d'un **approfondissement des actions engagées en interne** : en pérennisant les actions déjà menées mais aussi en y associant les structures dans leur ensemble par une diffusion plus large des enjeux transfrontaliers
- > En visant un **élargissement du spectre des administrations et institutions concernées**, afin d'apporter des réponses précises à des enjeux parfois très pointus et qui nécessitent une expertise précise
- > **En mettant en place des outils innovants** permettant de toucher davantage de publics et de renforcer encore la qualité des services aux usagers.

Ces défis sont repris dans le cadre de l'objectif spécifique 11 du programme INTERREG V Rhin Supérieur, qui vise la mise en place de nouveaux concepts et outils ainsi que l'élargissement du public cible





## Les citoyens et le Rhin supérieur

L'effacement progressif des frontières qui rend possible la mobilité des personnes et des biens est une réalité vécue dans le Rhin supérieur. De ce fait, les citoyens ont aujourd'hui un rôle essentiel à jouer dans la coopération transfrontalière. C'est, en effet, bien par une participation active des citoyens à la coopération, qu'émergera peut-être un jour une véritable société civile transfrontalière.



© STADLER / Région Alsace

#### Chiffres clés

- > Projection de population pour 2035 : 6,556 millions d'habitants
- > dont 3,256 millions d'hommes
- > et 3,301 millions de femmes
- > Part des 65 à moins de 80 ans : 18,0%
- > Part des moins de 15 ans : 14,5%

Faits et chiffres – Rhin Supérieur 2016



Le renforcement de la gouvernance à plusieurs niveaux au sein de la RMT, et notamment son pilier Société civile, tient compte de ce rôle accru de la population. En témoigne notamment la mise en œuvre de forums citoyens à Strasbourg, Karlsruhe et Bâle, dont le bilan a été tiré lors du 13ème congrès tripartite de Landau le 27 juin 2012.

Le Programme INTERREG V Rhin Supérieur accompagne cette évolution en soutenant les échanges transfrontaliers visant à accroître l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier dans le cadre de son objectif spécifique 12. De manière complémentaire, il soutient la protection du patrimoine naturel et des écosystèmes (objectifs spécifiques 4 & 5), contribuant ainsi à maintenir la qualité de vie dans l'espace du Rhin supérieur et à en faire un territoire dans lequel il fait bon vivre et auquel les citoyens peuvent plus facilement s'identifier.

Toutefois, il reste difficile à ce jour de savoir en quoi consiste le lien de la population avec l'espace transfrontalier car aucune enquête auprès du grand public n'a été menée sur ce sujet. Un sondage a donc été réalisé au printemps 2016 et une série de questions a été posée à un panel représentatif de citoyens du Rhin supérieur portant sur leurs habitudes de vie dans la région transfrontalière, leur regard par rapport à la coopération, et sur leur sentiment d'appartenance à l'espace du Rhin supérieur.

#### Précisions méthodologiques

Le panel représentatif de l'enquête (1000 sondés) prend en compte la démographie de chaque sous espace national et la répartition par âge et sexe de chaque espace national, conformément aux méthodes en vigueur.

La progression dans les questions posées a été spécialement étudiée afin de faciliter la prise de conscience (ou non) d'un sentiment d'appartenance à l'espace du Rhin supérieur. Celui-ci a ensuite fait l'objet d'une notation de 1 (pas de sentiment d'identification) à 10 (très fort sentiment d'identification).

Il convient de préciser que la méthode retenue, le sondage téléphonique, ne prend, par principe, pas en compte la part de celles et ceux qui ne connaissent pas, ne s'intéressent pas ou rejettent le sujet de l'enquête et qui par conséquent ne donnent pas suite à l'entretien téléphonique. Pour cet espace transfrontalier, il est ainsi apparu durant l'enquête téléphonique qu'il a été plus difficile de mobiliser un public jeune. Avec les autres groupes cibles, les sondeurs n'ont pas connu de difficulté particulière autre que celle inhérente à ce genre de sondage

## Une forte identification des citoyens du Rhin supérieur à l'espace transfrontalier

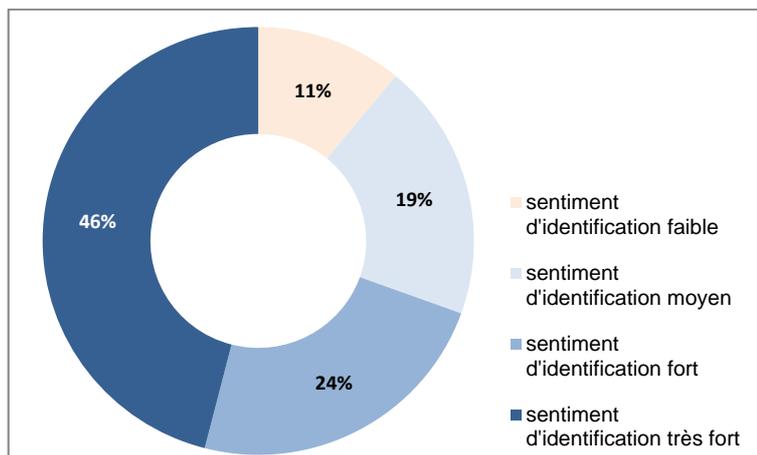
Ce sondage mené auprès de la population du Rhin supérieur était centré sur son sentiment d'appartenance à cet espace transfrontalier. Il a ainsi été demandé aux sondés de noter, sur une échelle de 1 à 10, l'intensité de ce sentiment

Partant de là, et pour la lisibilité des résultats:

- > Ceux qui avaient donné une note égale ou supérieure à 6 ont été considérés comme s'identifiant fortement à la région transfrontalière, et ceux qui avaient donné une note égale ou supérieure à 8 comme s'y identifiant très fortement.
- > Ceux qui avaient donné une note comprise entre 4 et 5 ont été considérés comme ayant un sentiment d'identification moyen et ceux ayant donné une note comprise entre 1 et 3, un sentiment d'identification faible.

D'une manière générale, les résultats de l'enquête indiquent que **la très grande majorité de la population (70 %) du Rhin supérieur s'identifie à cet espace transfrontalier.**

### Intensité du sentiment d'identification à l'espace du Rhin supérieur chez les habitants



Au-delà de cette question, centrale, d'autres questions ont été posées et traitées. Celles-ci portaient sur:

- > Les habitudes des habitants du Rhin supérieur : comment vivent-ils dans cet espace, quelles pratiques y déploient-ils ?
- > Leur perception de ce territoire comme espace transfrontalier de coopération.

Mises en perspective avec l'intensité du sentiment d'identification, les réponses données à ces deux grandes séries de questions ont permis de dégager des éléments de réponses quant à la façon dont les habitudes d'une part et la perception de la problématique transfrontalière d'autre part, influencent le lien des habitants du Rhin supérieur à leur région.

## Habitudes et pratiques de vie dans le Rhin supérieur

Vivre pleinement dans un espace transfrontalier, c'est savoir profiter des opportunités qu'il offre dans différentes dimensions : la vie professionnelle, les loisirs, la consommation, l'utilisation des services publics, etc...

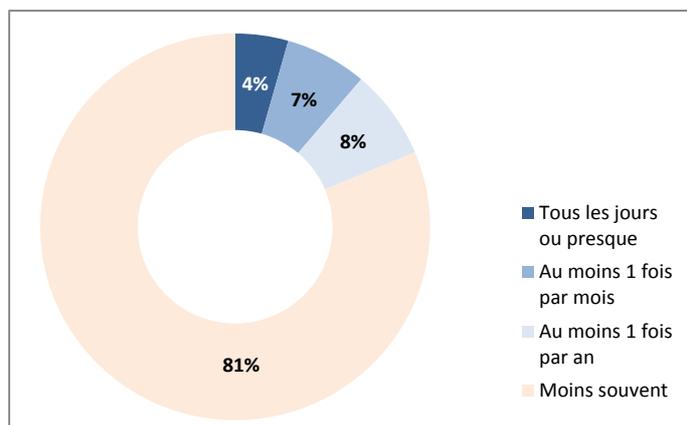
Qu'en est-il dans le Rhin supérieur? Ces pratiques existent-elles ? A quel degré ? Et participent-elles à la construction d'un lien entre les citoyens et l'espace transfrontalier ?

### La langue et le travail : des facteurs peu développés et peu déterminants

La pratique de la langue du voisin et le travail transfrontalier semblent être, a priori, deux marqueurs forts du Rhin supérieur. Ils semblent également être des facteurs susceptibles d'influencer le sentiment d'appartenance des citoyens au Rhin supérieur. C'est pourquoi il paraissait pertinent d'interroger les citoyens sur ce point.

Globalement, les réponses n'indiquent pas une activité transfrontalière très significative dans le champ professionnel. Elles sont cohérentes avec les chiffres de travailleurs transfrontaliers.

« Vous rendez vous dans un des deux pays voisins pour votre travail ou pour des raisons professionnelles ? »



81% des personnes interrogées se rendent moins d'une fois par an dans le pays voisin pour raisons professionnelles. Seuls 4 % des personnes interrogées déclarent s'y rendre tous les jours. Il s'agit là de travailleurs frontaliers. Naturellement ces résultats sont à nuancer car le panel retenu pour le sondage est beaucoup plus large que la population active.

Au-delà du phénomène de l'emploi frontalier, l'on note qu'il y a peu

d'échanges professionnels réguliers puisque moins de 11% des personnes interrogées déclarent se rendre au moins une fois par mois de l'autre côté de la frontière. La mobilité professionnelle semble finalement peu présente à l'échelle du Rhin supérieur.

Au regard des déséquilibres existants sur les marchés du travail nationaux, le programme INTERREG Rhin Supérieur agit pour une meilleure exploitation des potentiels complémentaires existant de part et d'autre de la frontière pour le développement de l'emploi transfrontalier.

A titre d'exemple, durant la période 2007-2013 il a soutenu des projets visant une meilleure intégration des systèmes d'éducation et de formation.

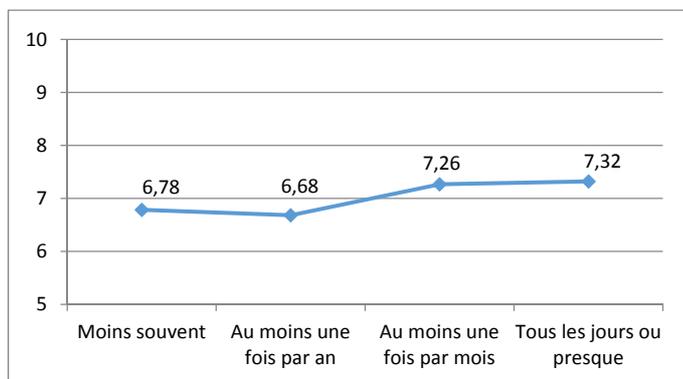
La mise en place d'une classe préparatoire franco-allemande à l'INSA de Strasbourg, DEUTSCHINSA a ainsi permis à des bacheliers français (en particulier alsaciens), germanophones (en particulier allemands du Bade-Wurtemberg) et suisses des cantons bâlois de suivre un cursus bilingue et biculturel, menant aux métiers d'ingénieur et d'architecte.

> **Coût total du projet : 526 842 € / Montant FEDER alloué : 263 421€**

Ce type d'initiative continue d'être soutenu, avec pour la période 2014-2020, un renforcement de la place des entreprises dans le cursus de formation (objectif spécifique 10)

Par ailleurs, la mobilité professionnelle transfrontalière, au regard de l'analyse croisée des résultats, ne semble pas être la composante la plus déterminante du sentiment d'identification à la Région du Rhin supérieur.

#### Analyse croisée – intensité du sentiment d'identification en fonction des habitudes professionnelles

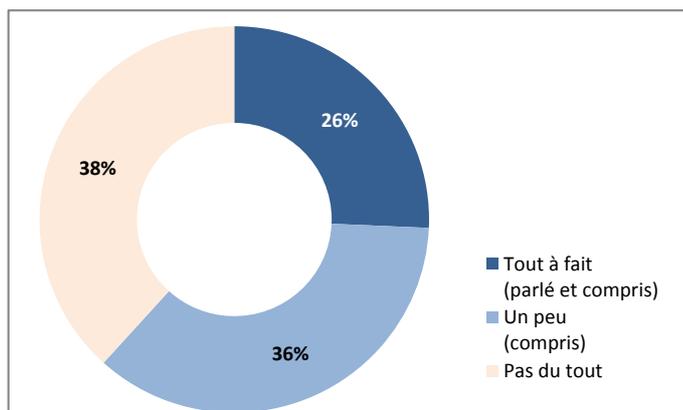


Le sentiment d'identification augmente de façon assez prononcée entre ceux qui se rendent au moins une fois par an de l'autre côté de la frontière et ceux qui y vont au moins une fois par mois, pour raisons professionnelles. Il y a peu de différences, cependant, entre ces derniers et ceux qui s'y rendent de façon quotidienne ou presque.

L'analyse croisée des résultats met en évidence un lien de causalité modéré entre pratiques professionnelles et sentiment d'identification. Ce n'est pas là que réside, fondamentalement, l'affect de la population.

La **connaissance de la langue du voisin** est, quant à elle, assurément un atout dans la construction d'une région transfrontalière. Le Rhin supérieur se distingue ainsi par une culture fondée, entre autres, sur le bilinguisme franco-allemand.

#### « Parlez-vous la langue du pays voisin ? »



26% des personnes sondées ont une bonne connaissance de la langue du voisin. 74 % de la population, cependant, ne maîtrise que peu, voire pas du tout la langue voisine. Une part encore plus importante ne maîtrise pas du tout la langue parlée de l'autre côté de la frontière (38%).

L'amélioration des compétences linguistiques étant un levier essentiel à l'intégration du marché du travail, le programme INTERREG Rhin Supérieur soutient des projets de renforcement de ces compétences. A titre d'exemple, durant la période 2007-2013 il a soutenu des initiatives intégrant l'enseignement linguistique à la formation et à l'orientation professionnelle

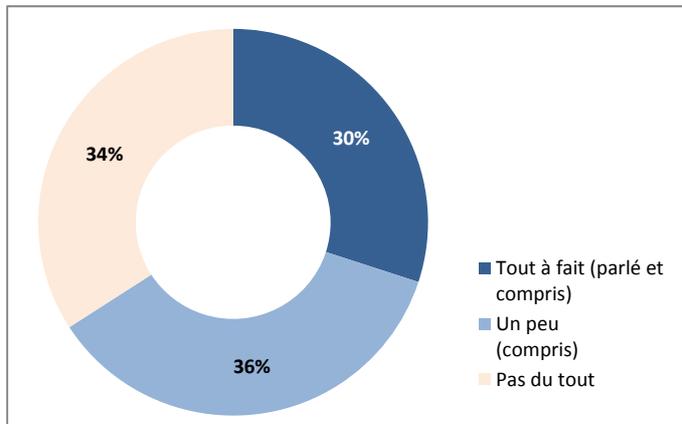
Ainsi, le projet TRI-PRO-COM a permis de dépasser l'approche traditionnelle de l'enseignement de la langue en intégrant, dans un cadre interdisciplinaire et transfrontalier, l'orientation professionnelle tout en tenant compte des exigences du référentiel de formation et des programmes. Les apprenants ont pu ainsi prendre conscience de la plus-value des compétences linguistiques en vue d'une insertion professionnelle, contribuant ainsi à une plus grande motivation pour l'apprentissage de la langue.

> **Coût total : 861 939 € / Montant FEDER alloué : 415 044 €**

Le programme INTERREG V soutient la mise en œuvre de projets entièrement dédiés à l'amélioration des compétences linguistiques dans le domaine professionnel (objectif spécifique 10).

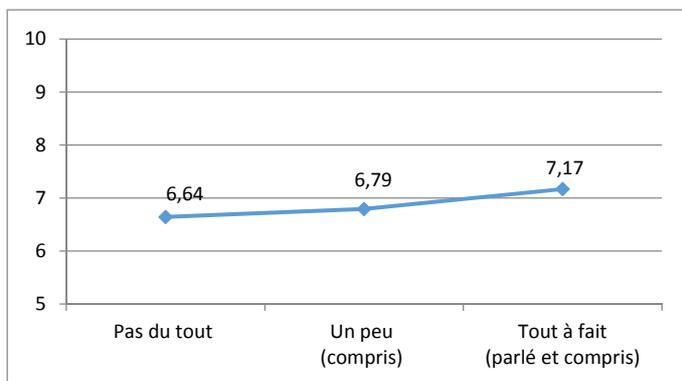
Pourtant, le fait de ne pas parler du tout la langue du voisin n'apparaît pas comme un obstacle à une très forte identification au Rhin supérieur.

« Parlez-vous la langue du pays voisin ? » - réponses données par les personnes manifestant un très fort sentiment d'identification au Rhin supérieur



Parmi le groupe de répondants ayant manifesté un sentiment d'identification très fort à la région du Rhin supérieur, il apparaît que 34% de ceux-ci ne possèdent aucune connaissance de la langue du voisin.

Analyse croisée – intensité du sentiment d'identification en fonction des compétences linguistiques



L'analyse de l'évolution du sentiment d'identification en fonction des compétences linguistiques indique, certes, une certaine corrélation mais elle reste mesurée.

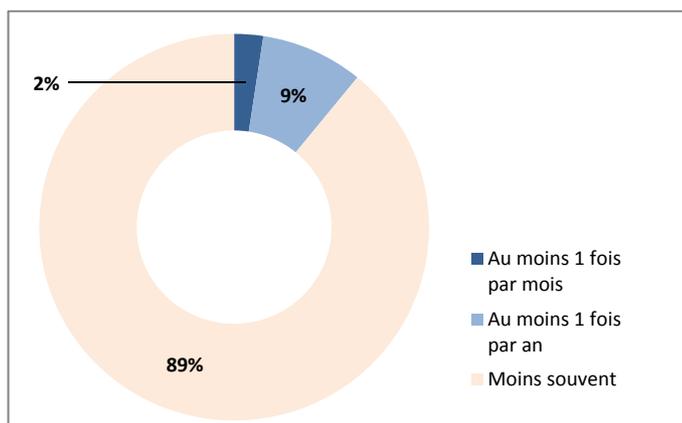
Les pratiques professionnelles et les compétences linguistiques, ne sont pas déconnectées du sentiment d'identification à l'espace du Rhin supérieur : un lien existe mais il reste cependant plus mesuré que pour d'autres pratiques de vie à l'échelle du Rhin supérieur.

## L'utilisation de services publics frontaliers : une pratique encore peu répandue à l'échelle du Rhin supérieur mais déterminante

Les habitants du Rhin supérieur vivent et circulent librement dans le territoire transfrontalier. Dans ce contexte, ils sont amenés à consulter les administrations et les institutions de part et d'autre de la frontière et ces dernières développent et intensifient leurs offres de services transfrontaliers (cf. enquête précédente). Il a ainsi paru intéressant de creuser le lien entre sentiment d'identification au Rhin supérieur et **utilisation de services publics frontaliers**.

Dans un premier temps les résultats globaux indiquent encore peu de pratiques transfrontalières en ce qui concerne l'utilisation des services publics

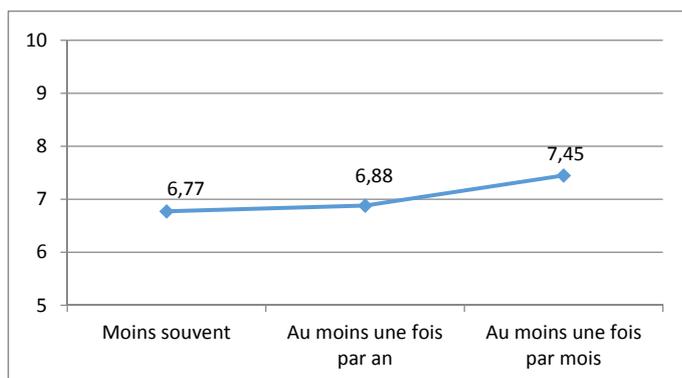
« Vous rendez vous dans un des deux pays voisins pour utiliser des services publics ? »



La part de ceux qui se rendent régulièrement de l'autre côté de la frontière pour utiliser les services publics est très faible (2%)

De façon plus contrastée mais réelle tout de même, l'on constate que l'utilisation de services transfrontaliers, si elle reste encore trop marginale, tend également à renforcer l'identification au Rhin supérieur.

Analyse croisée – intensité du sentiment d'identification en fonction de l'utilisation des services publics»



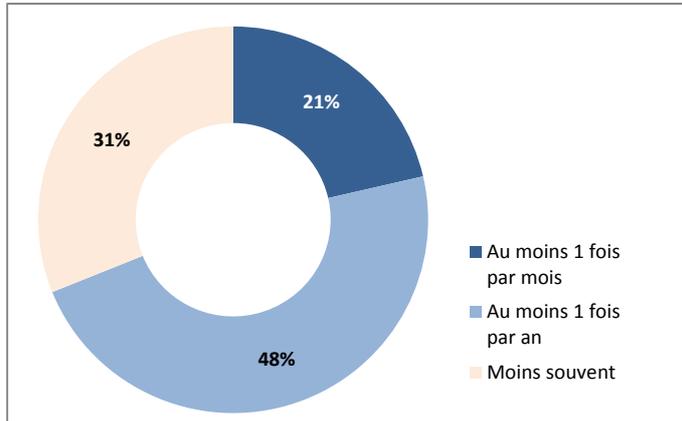
Plus les habitants utilisent les services publics de l'autre côté de la frontière, plus ils manifestent un sentiment d'identification important à la région transfrontalière.

Cela apparaît d'autant plus significatif que, lors de l'enquête portant sur l'offre de services transfrontaliers (cf. partie précédente), il a été constaté que si celle-ci pouvait encore être développée, elle bénéficierait quoiqu'il en soit d'un large taux de satisfaction de la part des usagers.

## Loisirs et consommation : des habitudes ancrées dans l'espace franco-germano-suisse et déterminantes

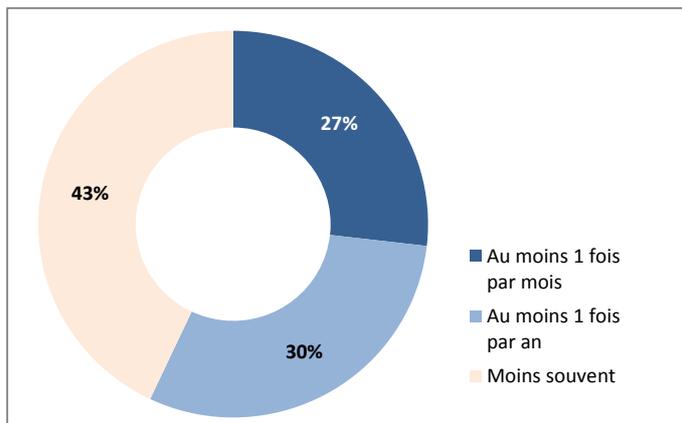
Le Rhin supérieur, en tant que bassin de vie cohérent, offre de larges opportunités à ses habitants dans les domaines du quotidien. Ces pratiques a priori largement répandues dans la population du Rhin supérieur, paraissent également avoir un lien avec le sentiment d'identification à la région transfrontalière. Que ce soit pour leurs **loisirs** ou pour **consommer**, les personnes interrogées affichent des habitudes de vie tenant compte des opportunités offertes par la région transfrontalière.

« Vous rendez vous dans un des deux pays voisins pour vos loisirs (y compris tourisme) ? »



Un peu moins d'un quart de la population du Rhin supérieur se rend fréquemment (au moins une fois par mois) de l'autre côté de la frontière dans le cadre de ses loisirs.

« Vous rendez vous dans un des deux pays voisins pour vos achats de produits ou de services ? »



Plus d'un quart de la population du Rhin supérieur se rend au moins mensuellement de l'autre côté de la frontière pour consommer.

Parmi les loisirs, au sens large du terme, offerts par l'espace transfrontalier, l'offre culturelle compose un pan important. C'est, en outre, un vecteur d'identité commune, qui se déploie autour de nombreux musées et d'un patrimoine historique et culturel partagé.

Le programme INTERREG Rhin Supérieur accompagne la structuration de l'offre de loisirs au sens large à destination des habitants de l'espace transfrontalier. Il a ainsi soutenu en 2007-2013 des projets visant la structuration de l'offre culturelle. A titre d'exemple, le projet SZENIK : un portail culturel interactif au service des arts vivants du Rhin supérieur. Grâce à cette nouvelle offre d'information, les citoyens du Rhin supérieur peuvent plus facilement bénéficier de l'offre culturelle transfrontalière

> **Coût total du projet: 924.454 € / Montant FEDER alloué : 425.000 €**

Ce type de projet est toujours soutenu par INTERREG en 2014-2020 au travers notamment de l'objectif d'accompagnement des secteurs économiques stratégiques (objectif spécifique 9) que sont, entre autres, l'offre culturelle, les industries créatives et le tourisme.

La région transfrontalière offre également de nombreuses opportunités liées au déploiement du tourisme durable, idéalement servi par un patrimoine naturel riche, une qualité de vie reconnue à l'échelle mondiale et le rayonnement des villes du Rhin supérieur.

Le programme INTERREG Rhin Supérieur soutient la protection de la biodiversité dans l'espace transfrontalier

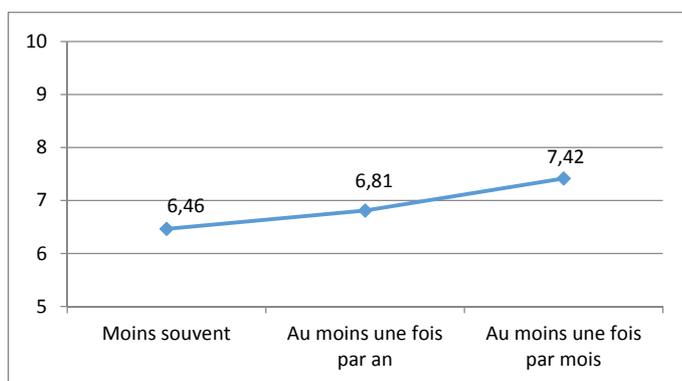
A titre d'exemple, en 2007-2013 la réalisation d'une trame nature transfrontalière: un réseau citoyen pour plus de biodiversité dans la région des trois frontières a permis de relier entre eux les habitats naturels d'intérêt écologique dans la région.

> **Coût total du projet : 744 00 € / Montant FEDER alloué : 329 500 €**

Ce type d'initiatives continue d'être soutenu par INTERREG en 2014-2020 au travers des objectifs spécifiques 4 et 5, qui visent respectivement la protection des espèces végétales et animales et l'amélioration des services rendus par les écosystèmes.

Quant au lien possible entre le développement de ces pratiques de loisirs et de consommation et l'identification au Rhin supérieur, il apparaît clairement.

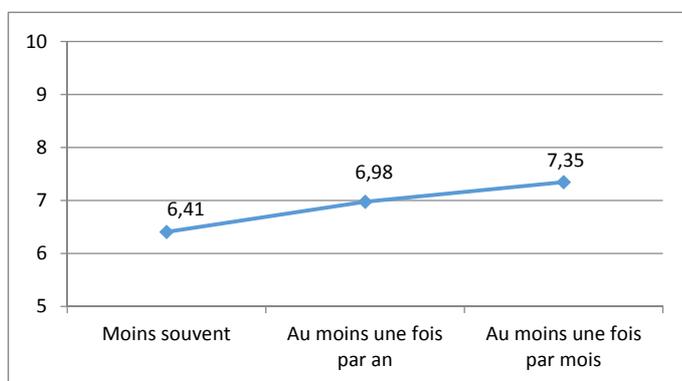
#### Analyse croisée- intensité du sentiment d'identification en fonction des pratiques de loisirs



Plus les habitants explorent les opportunités offertes de l'autre côté de la frontière pour leurs loisirs plus ils manifestent un sentiment d'identification à la région transfrontalière important.

On retrouve la même corrélation entre les habitudes de consommation, qui lorsqu'elles sont externalisées (i.e. de l'autre côté de la frontière) ont tendance à renforcer le sentiment d'appartenance à la région transfrontalière.

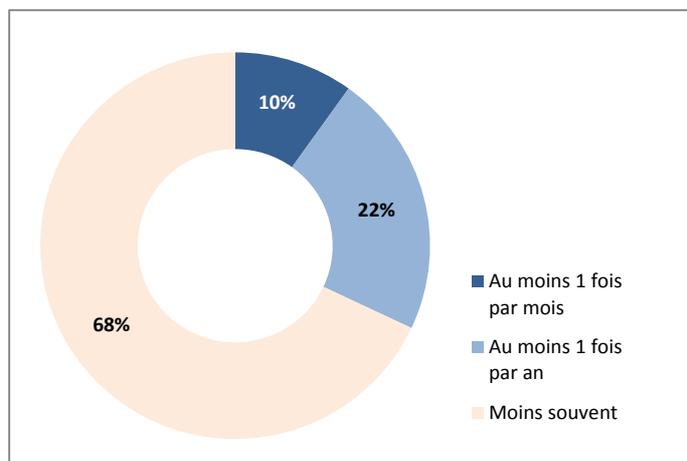
#### Analyse croisée - intensité du sentiment d'identification en fonction des pratiques de consommation



Plus les habitants ont l'habitude de consommer de l'autre côté de la frontière, plus ils manifestent un sentiment d'identification à la région transfrontalière important.

En ce qui concerne le fait de développer des interactions sociales de part et d'autre de la frontière (c'est-à-dire d'y avoir de la famille et / ou des amis et de leur rendre visite), c'est un phénomène moins développé mais bien réel tout de même.

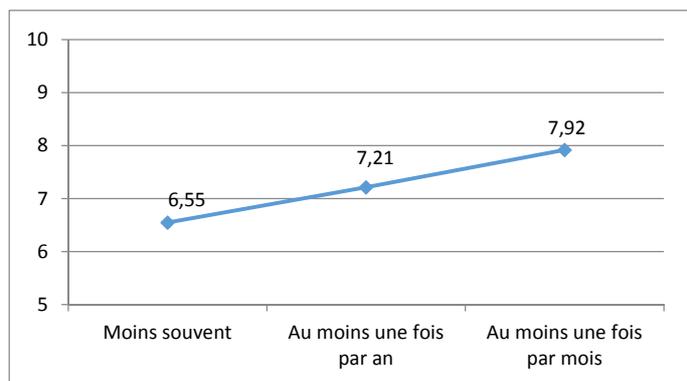
« Vous rendez vous dans un des deux pays voisins pour visiter des ami(e)s ou la famille ? »



10% de la population se rend fréquemment (au moins une fois par mois) de l'autre côté de la frontière pour y fréquenter de la famille ou des amis.

C'est en outre, un phénomène qui a une influence importante sur le sentiment d'identification au Rhin supérieur puisque l'on constate que chez les habitants qui se rendent de l'autre côté de la frontière au moins une fois par mois pour visiter leur famille ou amis, l'identification à cette région est forte.

#### Analyse croisée - intensité du sentiment d'identification en fonction des pratiques sociales



Plus les habitants du Rhin supérieur développent des interactions sociales de part et d'autre de la frontière, plus leur sentiment d'identification s'accroît et de façon très nette.

Les conclusions que l'on peut tirer, à ce stade, sont que **le sentiment d'appartenance** à l'espace du Rhin supérieur est quelque chose qui **se construit**, qui **se façonne** de façon concrète par des expériences communes, par des **échanges** et par des **apports** et des **gains** reconnus comme tels. Ainsi, le développement d'interactions sociales avec les habitants des autres régions tout autant que celui de pratiques de loisirs et de consommation transfrontalières sont des leviers importants qui semblent avoir un impact sur le renforcement du sentiment d'appartenance à la région transfrontalière. Ce sont, dans les faits, des habitudes et des pratiques qui sont déjà assez bien développées chez les habitants du Rhin supérieur, comme le démontrent les résultats globaux de l'enquête.

Le Programme INTERREG accompagne, dans la prolongation de cette constatation, les activités transfrontalières des citoyens par le biais de microprojets. A ce titre, le programme a, par exemple, soutenu le fonds de microprojets PAMINA 21. Celui-ci a permis d'accompagner et de soutenir 32 microprojets de rencontres citoyennes, notamment dans les domaines du sport et de la culture.

> **Coût total du projet: 1.390.000 € (dont microprojets: 1.075.000 €) / Montant FEDER alloué: 695.000 €**

Pour la période 2014-2020 le programme INTERREG V continue de soutenir les échanges transfrontaliers dans le cadre d'une approche plus large associant microprojets et projets de plus grande taille, destinés à renforcer les initiatives transfrontalières menées par l'ensemble des acteurs de la société civile (objectif spécifique 12).

## Perception du Rhin supérieur en tant qu'espace de vie commun et de coopération par la population

Après avoir questionné les sondés sur ces aspects très individuels que sont leurs habitudes et pratiques, il leur a été demandé de s'interroger sur leur rapport au Rhin supérieur en tant qu'espace de vie commun, sur leur perception de ce qui en faisait la singularité et l'unité et de ce qui pouvait justifier la coopération. C'est donc à un niveau moins concret, plus théorique qu'ils ont été interrogés.

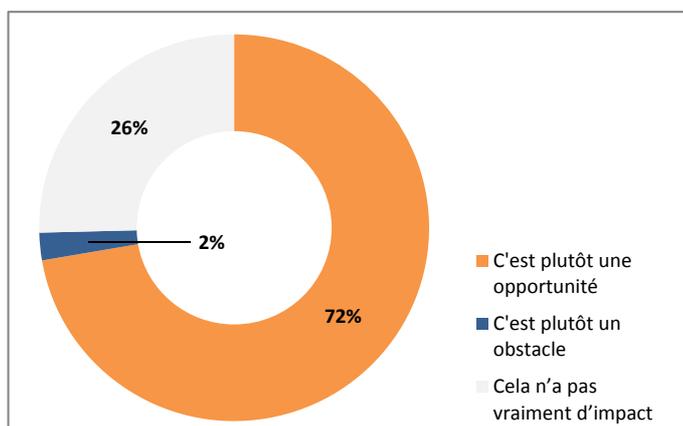
### La perception du fait frontalier dans l'espace du Rhin supérieur...

Trois constatations générales s'imposent :

#### 1. Les habitants du Rhin supérieur estiment que vivre dans une région frontalière constitue plutôt une chance pour eux

En lien avec les habitudes quotidiennes et la façon dont les habitants du Rhin supérieur se saisissent des opportunités du Rhin supérieur, la grande majorité (72%) des personnes interrogées considère que vivre dans une région frontalière est plutôt une opportunité.

« Pour vous, vivre dans une région frontalière : »

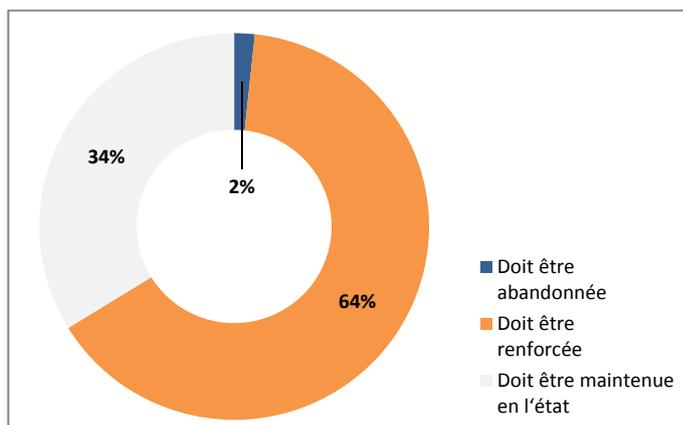


Très rares sont les personnes qui estiment que vivre dans une région frontalière puisse être un obstacle (2%). Près d'un quart (26%) des personnes interrogées estiment que cela n'a pas vraiment d'impact.

#### 2. Les habitants du Rhin supérieur manifestent une large adhésion à la coopération transfrontalière

Ainsi, une écrasante majorité (98%) des personnes interrogées estime que la coopération transfrontalière doit être maintenue, voire renforcée.

« Selon vous, la coopération entre les régions françaises, suisses, allemandes qui se trouvent de part et d'autre de la frontière : »

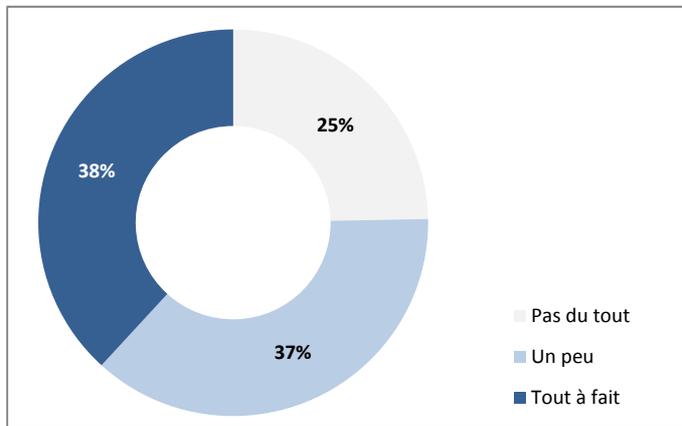


64% des personnes interrogées se prononcent en faveur d'un renforcement de la coopération, alors que seulement 2% estiment qu'elle devrait être abandonnée

### 3. Tous les habitants du Rhin supérieur ne sont pas sensibles au fait que les trois espaces partagent des problématiques communes

Seule une minorité (38%) des personnes interrogées est entièrement convaincue que les trois espaces du Rhin supérieur partagent des problématiques communes

« Selon vous, les habitants des trois espaces du Rhin supérieur partagent des problématiques communes »



37 % de la population estime que les espaces partagent peu de problématiques. 25 % estiment que ce n'est pas du tout le cas.

Alors que les possibilités offertes par la vie en région transfrontalière sont perçues positivement par la grande majorité de la population et qu'elle fait preuve d'une très forte adhésion à la coopération transfrontalière, la conscience de défis communs aux trois espaces est, à ce jour, beaucoup moins largement répandue.

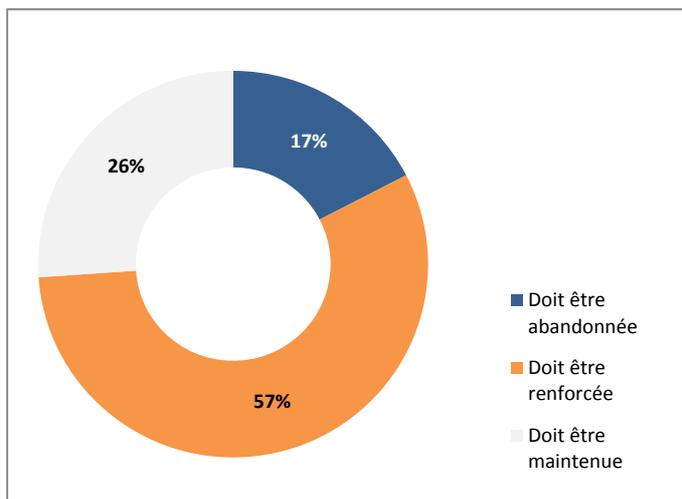
### Les ressorts de l'adhésion à la coopération et du sentiment d'identification à la région transfrontalière

Ce constat impose que l'on creuse, non seulement les fondements du sentiment d'identification à l'espace du Rhin supérieur mais également les ressorts de l'adhésion au principe de la coopération.

#### 1. Appréhender l'espace transfrontalier comme une opportunité renforce l'adhésion à la coopération transfrontalière et influence très fortement le sentiment d'identification

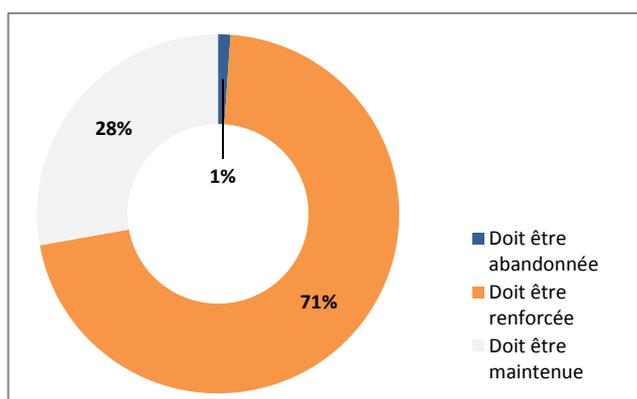
Alors que, parmi les répondants qui estiment que vivre dans une région transfrontalière est un obstacle, 57 % pensent que la coopération transfrontalière doit être renforcée, ce pourcentage passe à 71% parmi les personnes qui estiment que cela est une chance.

Analyse croisée – positionnement par rapport à la coopération des répondants estimant que vivre dans une région frontalière est un obstacle



Parmi les répondants qui ont une vision négative de la région frontalière, 17% estiment même que la coopération doit être abandonnée.

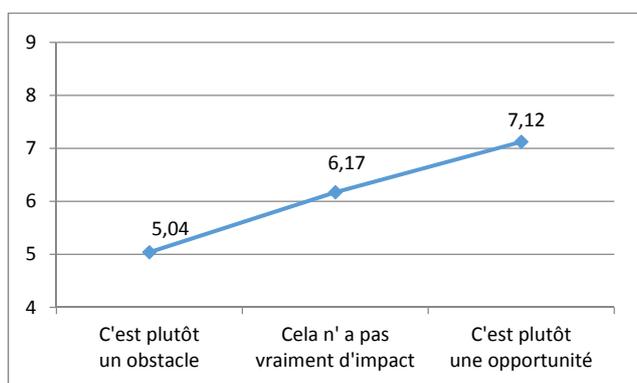
Analyse croisée – positionnement par rapport à la coopération des répondants estimant que vivre dans une région frontalière est une opportunité



Ils ne sont plus que 1% parmi les répondants ayant une vision positive de la région frontalière à souhaiter l'abandon de la coopération.

Par ailleurs, de façon très nette, plus l'on considère que vivre dans une région frontalière est une opportunité, plus le sentiment d'identification est élevé.

Analyse croisée - intensité du sentiment d'identification en fonction du positionnement par rapport au fait de vivre dans une région frontalière

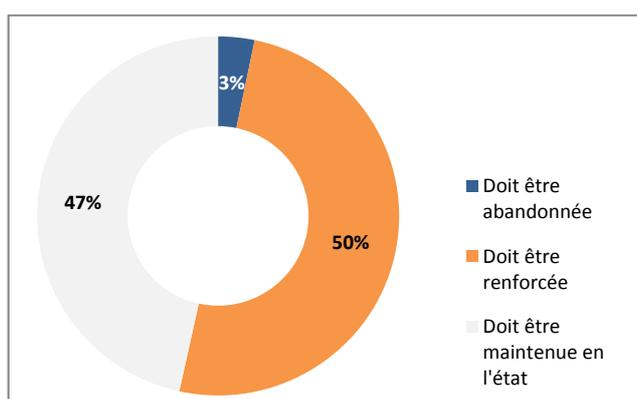


Le sentiment d'identification n'est que moyen parmi les personnes estimant que vivre dans une région transfrontalière est un obstacle.

2. (Re)connaître les problématiques communes aux trois espaces composant le Rhin supérieur implique une adhésion très forte à la coopération transfrontalière et renforce également le sentiment d'identification

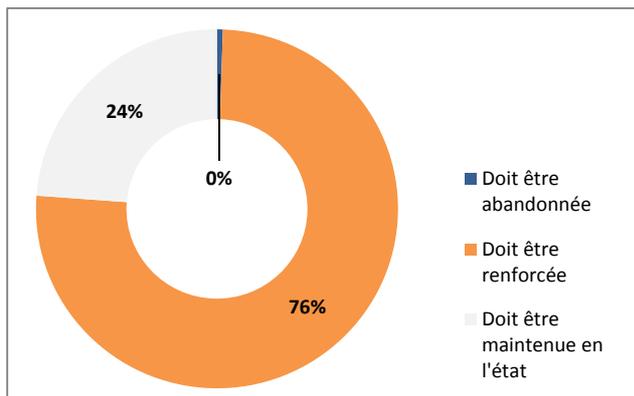
Le pourcentage des personnes interrogées qui estiment que la coopération transfrontalière doit être renforcée passe de 50%, parmi les répondants qui ne pensent pas que les trois espaces partagent des problématiques communes, à 76% parmi ceux qui pensent que c'est tout à fait le cas. Cette forte progression indique qu'il s'agit là d'un levier central de l'adhésion à la coopération transfrontalière

Analyse croisée – positionnement par rapport à la coopération des répondants estimant que les trois espaces ne partagent pas du tout de problématiques communes



Il n'y a pas de mouvement fort en faveur de l'abandon de la coopération, toutefois l'engouement pour celle-ci est bien plus faible que pour l'ensemble des répondants.

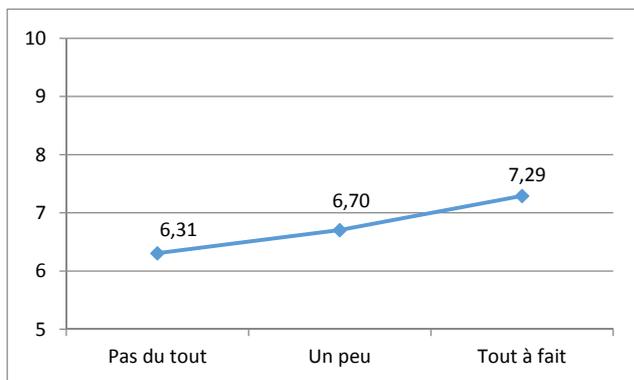
### Analyse croisée – positionnement par rapport à la coopération des répondants estimant que les trois espaces partagent tout à fait des problématiques communes



Aucun répondant de cette catégorie ne se prononce en faveur de l'abandon de la coopération transfrontalière et la part de ceux qui souhaitent la renforcer est beaucoup plus élevée ici que pour l'ensemble des répondants.

Plus on estime que les trois espaces du Rhin supérieur partagent des problématiques communes, plus le sentiment d'identification est, là encore, élevé. La progression est toutefois moins élevée qu'en ce qui concerne le positionnement par rapport à la vie dans l'espace transfrontalier.

### Analyse croisée - intensité du sentiment d'identification en fonction de la reconnaissance de problématiques communes aux trois espaces



En revanche, la valeur maximale absolue du sentiment d'identification est ici même plus élevée

### 3. La conscience de problématiques communes aux trois espaces du Rhin supérieur est un levier sous-exploité de l'adhésion à la coopération transfrontalière et du sentiment d'identification

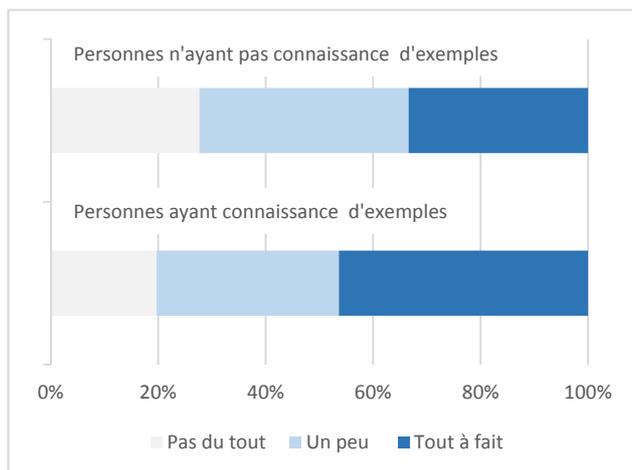
Les résultats de l'enquête montrent qu'identifier les opportunités offertes par la région frontalière, mais aussi avoir conscience des problématiques communes à l'ensemble de l'espace, sont deux ressorts fondamentaux du sentiment d'identification au Rhin supérieur et de l'adhésion au principe de coopération et à son renforcement. Or, si la connaissance des opportunités est assez répandue chez les citoyens, la reconnaissance des problématiques communes ne l'est pas encore, en tout cas pas encore au même niveau.

## De la nécessité de connaître des exemples concrets de projets de coopération

A ce titre, porter à la connaissance des citoyens du Rhin supérieur des exemples concrets de projets de coopération transfrontalière apparaît comme un moyen efficace permettant de renforcer cette prise de conscience.

En effet, les citoyens ayant connaissance **d'exemples concrets de coopération** ont tendance à avoir **davantage conscience de l'existence de problématiques communes**

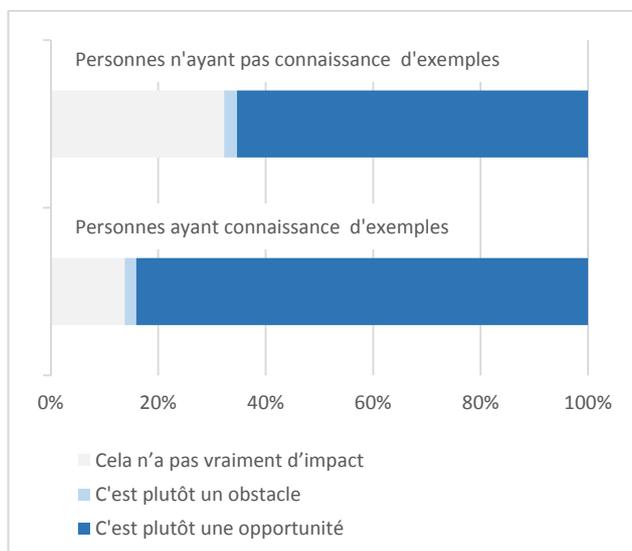
**Analyse croisée – conscience des problématiques communes chez les répondants en fonction de la connaissance d'exemple concrets de coopération**



La part de ceux qui estiment que les régions frontalières partagent des problématiques communes est de 33% parmi les répondants qui n'ont pas connaissance d'exemples concrets de coopération.

Cette part passe à 46% parmi les répondants qui ont connaissance d'exemples concrets de coopération !

**Analyse croisée – perception de la région frontalière chez les répondants en fonction de la connaissance d'exemple concrets de coopération**



La part de ceux qui estiment que vivre dans une région frontalière est une opportunité est déjà de 65 % chez les répondants qui n'ont pas connaissance d'exemples concrets de coopération.

En revanche, elle augmente jusqu'à 84% chez les répondants qui en ont connaissance.

En conclusion, connaître les opportunités liées au fait de vivre dans la région transfrontalière du Rhin supérieur, mais surtout avoir conscience des problématiques communes influence tant le sentiment d'identification au Rhin supérieur que l'adhésion à la coopération.

Cependant, les habitants du Rhin supérieur ont encore peu conscience de ces problématiques communes.

Parallèlement, connaître des exemples concrets de projets de coopération a un impact certain sur cette prise de conscience. Mais là encore, une large part des habitants n'a pas connaissance d'exemples concrets.

**Informier et sensibiliser les habitants du Rhin supérieur à la réalité de cet espace transfrontalier** en présentant des exemples concrets de projet, permettant de prendre connaissance des opportunités existantes et des solutions concertées à des problématiques communes, apparaissent donc comme deux leviers essentiels.

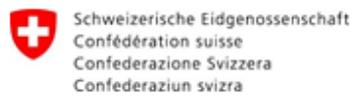
Dans le cadre du programme INTERREG V Rhin Supérieur, une attention particulière est portée aux citoyens de l'espace transfrontalier à travers l'objectif spécifique 12 qui vise, entre autres, une orientation renforcée de la coopération transfrontalière vers les besoins de la société civile.

Plus globalement, l'enquête montre cependant que le défi réside aujourd'hui dans la capacité de l'ensemble des acteurs de la Région métropolitaine trinationale à porter à la connaissance des citoyens les réalisations concrètes, dans tous les domaines, qui sont mises en œuvre sur le plan transfrontaliers dans l'espace du Rhin supérieur.









### INTERREG V Rhin Supérieur / Oberrhein

Région Grand Est – DEI • 1 place Adrien Zeller – BP 91006 • F 67070 STRASBOURG CEDEX  
Tél. +33 (0)3 88 15 69 20 • Fax : +33 (0)3 88 15 68 49 • E-Mail : [info.interreg@grandest.fr](mailto:info.interreg@grandest.fr)

[www.interreg-rhin-sup.eu](http://www.interreg-rhin-sup.eu) / [www.interreg-oberrhein.eu](http://www.interreg-oberrhein.eu)